

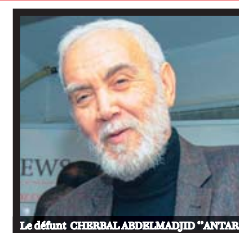
A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 14 janvier 2026 / 25 rajab 1447 - N° 4000 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt: CHEBBA ABDELMAJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

JEUNES ALGÉRIENS EN DÉTRESSE
À L'ÉTRANGER

**La main tendue du Président
Tebboune pour une
réhabilitation humaine
et nationale**

P. 3

COOPÉRATION

**Kouidri examine les
perspectives de coopération
et d'investissement avec
les ambassadeurs de Suède
et de Grande-Bretagne**

P. 24

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR

**Sécurité alimentaire :
l'urgence de rompre
définitivement avec
la dépendance**

P. 24

RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE

M. Sifi Ghrieb préside une réunion sur l'approvisionnement du marché national durant le mois de Ramadhan

Sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion interministérielle consacrée à l'examen des mesures visant à assurer l'approvisionnement du marché national en produits de consommation, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Dans le cadre des préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan de l'année 1447H/2026, et sur instructions de Monsieur le Président de la République, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi 13 janvier 2026, une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen des mesures spéciales destinées à garantir un approvisionnement continu et régulier du marché national en tous types de produits alimentaires, notamment ceux de large consommation, ainsi que les fruits et légumes, les viandes et les volailles", a précisé le communiqué. P. 3



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

**Sidal fait le pari stratégique
de la biotechnologie pour
renforcer la souveraineté
sanitaire nationale**

P. 6

PARLEMENT

**Le texte de loi portant statut de
la magistrature est de nature
à renforcer l'indépendance
du magistrat (ministre)**

P. 4

LE PRIX D'ALGER DU SAINT CORAN

**Un rayonnement
spirituel et civilisationnel
à l'échelle internationale**

P. 24

SANTÉ

PELLICULES

**Quels
traitements
pour quels
symptômes?**

Pp12-13

FOOTBALL

COMPÉTITIONS INTERCLUBS
(PHASE DE POULES)

**La CAF fixe
les dates des trois
prochaines
journées**

P. 22



YENNAYER 2976
À ALGER

**La solidarité
nationale
à l'honneur dans
une ambiance
de fraternité
et de partage**

P. 16

TRAFIC DE
SUBSTANCES
DANGEREUSES

**Saisie de mercure
blanc et arrestation
d'un suspect
à El Tarf**

P. 2

PARLEMENT

APN: séance plénière, demain, consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, demain, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique, hier, un communiqué de cette institution.

Les questions orales concernent les secteurs de l'Education nationale, la Santé, l'Agriculture, le Développement rural et la Pêche, l'Habitat, l'Urbanisme, la Ville et l'Aménagement du territoire, la Poste et les Télécommunications, les Travaux publics et les Infrastructures de base, l'Hydraulique, le Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale, le Tourisme et l'Artisanat ainsi que de la Communication, précise la même source.

ANNABA

Réalisation "prochaine" de 6 bureaux de poste pour améliorer le service public



Les travaux de construction de six (6) bureaux de poste seront "bientôt" lancés dans des cités et pôles urbains de plusieurs communes de la wilaya d'Annaba, dans le cadre des efforts visant à promouvoir le service public et à faciliter l'accès des citoyens aux services postaux et financiers, a indiqué, mardi, le directeur de la poste et des télécommunications.

M. Rabah Bouibia a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces projets s'inscrivent dans le cadre de l'effort visant à "étendre le réseau postal afin de l'adapter à l'expansion urbaine rapide de la wilaya", soulignant que les nouveaux bureaux seront situés dans des zones stratégiques à Kalitoussa, dans la commune de Berrahal, Draâ Errich (Oued El Aneb), Chaïba (Sidi Amar), El Eulma et Bousdira (El Eulma) et dans le centre-ville d'Annaba.

Le même responsable a ajouté que cette initiative vise principalement à "alléger la pression sur les bureaux de poste actuels, à améliorer la qualité de l'accueil et à rapprocher l'administration postale du citoyen dans les nouveaux pôles urbains, garantissant ainsi un flux plus rapide des transactions postales et un soutien accru à la transformation numérique et aux services financiers modernes".

M. Bouibia a également affirmé que ces structures ont été "conçues pour répondre aux exigences d'aujourd'hui, dès lors qu'elles seront dotées de tout l'équipement technique nécessaire pour garantir une meilleure coordination et un suivi précis des différentes opérations, élevant, par-là même, le niveau de performance du secteur au niveau local".

La réalisation et l'équipement de ces 6 nouveaux bureaux de poste reflètent, selon le même responsable, l'engagement de l'Etat à garantir un service efficace et rapide, à même de répondre aux besoins croissants résultant de la croissance démographique et urbaine de la wilaya d'Annaba.

CLIN D'ŒIL

ACCIDENTS DE LA ROUTE 4 morts et 311 blessés en 48 heures (Protection civile)



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 311 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, mardi, un bilan de la Protection civile.

"Durant la période du 11 au 13 janvier en cours, les unités de la Protection civile ont enregistré 267 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, faisant 4 morts et 311 blessés", précise la même source, ajoutant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 18 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles, déplorant le décès de 3 personnes au niveau des wilayas de Bordj Bou Arreridj, Sétif et Tissemsilt.

Les secours de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à l'extinction de 7 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas de Batna (2 incendies), Alger, Skikda, Oum El Bouaghi, M'Sila et Guelma.

L'incendie le plus important s'est déclaré dans la wilaya de Skikda dans un hangar de stockage et d'abattage avicole appartenant à l'Office national d'alimentation et de production avicole, dans la commune de Hamadi Krouma, où d'importants moyens humains et matériels ont été engagés avec 17 équipes d'intervention dont 14 camions d'incendie, un camion échelle mécanique et deux ambulances, sans faire de victime.

RELIZAN

Un vaste réseau de trafic de psychotropes démantelé, près de 16 000 capsules saisies

La Sûreté de wilaya de Relizane a porté un coup sévère au trafic de drogues et de substances psychotropes à travers une opération d'envergure ayant conduit au démantèlement d'un réseau criminel structuré et à l'arrestation de douze individus impliqués dans une activité illicite ciblant particulièrement les jeunes.

Cette opération qualitative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le trafic de stupéfiants en milieu urbain. Menée par les éléments spécialisés de la brigade de lutte contre les stupéfiants, l'intervention a permis la saisie de 15 780 capsules de substances psychotropes, ainsi que plusieurs moyens logistiques utilisés par le réseau, dont trois véhicules, une motocyclette et des sommes d'argent importantes provenant des revenus de ce commerce illicite.

Selon des sources sécuritaires, cette opération fait suite à l'exploitation minutieuse d'informations précises faisant état d'activités suspectes de revente de psychotropes dans plusieurs quartiers de la wilaya.

Les enquêteurs ont immédiatement engagé un travail de terrain rigoureux, combinant surveillance discrète, recoupement de renseignements et filatures ciblées, afin d'identifier les membres du réseau et de cartographier leur mode opératoire. Après plusieurs jours d'investigations, un plan opérationnel minutieusement élaboré a été mis en œuvre, en coordination étroite avec le Parquet compétent. Les suspects ont été interpellés simultanément afin d'éviter toute tentative de fuite ou de destruction de preuves. Les perquisitions menées ont permis de découvrir une quantité considérable de comprimés psychotropes soigneusement dissimulés, destinés à l'écoulement sur le marché illégal. Les investigations ont également révélé que le réseau opérait selon une organisation hiérarchisée, avec des rôles bien définis allant de l'approvisionnement au stockage, en passant par le transport et la distribution. Cette structure criminelle, qualifiée de transfrontalière, laissait présager l'existence de ramifications au-delà du territoire local.

A. MEGHIT

Horaires des prières



Fajr : 06h28
Dohr : 12h57
Asr : 15h35
Maghreb : 17h53
Iaha : 19h20

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaïa	Tamanrasset
	18°	18°	19°	18°	25°
	08°	11°	04°	08°	16°

TRAFIC DE SUBSTANCES DANGEREUSES

Saisie de mercure blanc et arrestation d'un suspect à El Tarf

Les services de la sûreté de la wilaya d'El Tarf ont réalisé une opération de sécurité d'envergure ayant conduit à la saisie de près de 1,7 kilogramme de mercure blanc argenté, une substance hautement toxique et strictement réglementée.

L'intervention, menée par les éléments de la Brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) d'Echatt, a également abouti à l'arrestation d'un individu impliqué dans une tentative de commercialisation illégale de ce produit dangereux.

Selon les précisions fournies par le responsable de la communication de la sûreté de wilaya, l'officier de police principal Hamza Djellab, cette action s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, en particulier le commerce illicite et le trafic de substances sensibles présentant de graves risques pour la santé publique et l'environnement.

L'affaire a débuté suite à des informations parvenues aux services de sécurité, faisant état de la présence d'un individu résidant dans une wilaya voisine, en possession d'une quantité importante de mercure blanc argenté.

Le suspect se dirigeait vers l'une des zones frontalières de la wilaya d'El Tarf dans l'intention de conclure une transaction de vente illégale.

Face à la gravité potentielle de la situation, un plan opérationnel minutieux a été immédiatement mis en place.

Les services de police ont assuré une surveillance étroite des déplacements du suspect, jusqu'à son interpellation au niveau d'un point de contrôle situé dans la commune de Ben M'hidi.

Une fouille corporelle a permis de découvrir et de saisir 1,690 grammes de mercure blanc argenté dissimulés par l'individu.

L'opération, menée sous la supervision directe du procureur de la République territorialement compétent, a permis de neutraliser une tentative de mise en circulation d'une substance dangereuse susceptible d'être utilisée à des fins illégales ou criminelles.

Le mercure blanc, en raison de sa toxicité extrême, est strictement encadré par la législation nationale et internationale.

Abed MEGHIT

SIDI BEL ABBES

Un réseau international de blanchiment d'argent mis hors d'état de nuire

Les services de la Sûreté nationale de la wilaya de Sidi Bel-Abbès ont porté un coup sévère à la criminalité organisée en démantelant un réseau criminel international spécialisé dans le blanchiment d'argent, issu du trafic illicite de drogues.

L'opération a permis la saisie de revenus criminels estimés à plus de 6 milliards et 600 millions de centimes.

Selon un communiqué officiel, cette action s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, notamment le volet stratégique visant à assécher les sources de financement des réseaux criminels.

L'enquête a été menée par la brigade de lutte contre la criminalité économique et financière de la sûreté de wilaya.

Les investigations font suite à une affaire antérieure ayant permis de déjouer une tentative de passage d'une importante cargaison de drogues et à l'arrestation des principaux suspects.

Les enquêteurs ont ensuite poursuivi leurs travaux en s'appuyant sur la traçabilité financière, l'exploitation de preuves numériques et des techniques d'investigation avancées.

Trois individus appartenant à cette organisation transfrontalière ont été arrêtés.

Ils utilisaient le commerce de poissons comme couverture pour légaliser les revenus illicites, injectant les fonds dans des transactions commerciales et procédant à des exportations fictives à l'aide de fausses déclarations et de factures bancaires frauduleuses.

Abed. M

JEUNES ALGÉRIENS EN DÉTRESSE À L'ÉTRANGER

La main tendue du Président Tebboune pour une réhabilitation humaine et nationale

Dans un geste fort, à la fois politique, humain et souverain, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'ouvrir une nouvelle page dans la relation entre l'État algérien et une frange vulnérable de sa jeunesse établie à l'étranger : celle des jeunes Algériens en situation précaire et irrégulière, souvent victimes de manipulations, d'instrumentalisations et de conditions de vie indignes.

Par Abed MEGHIT

À travers une décision majeure prise lors du Conseil des ministres, l'Algérie affirme clairement qu'elle n'abandonnera jamais ses enfants, même lorsqu'ils se trouvent loin de la patrie et plongés dans la détresse.

Conscient des réalités humaines, sociales et psychologiques auxquelles sont confrontés ces jeunes, le Chef de l'État a appelé les membres de la communauté nationale à l'étranger, notamment ceux vivant dans la précarité, à ne pas se laisser entraîner par des discours mensongers, des réseaux occultes ou des campagnes de manipulation visant à nuire à leur pays d'origine.

Cet appel, lancé en ce début de l'année 2026, marque une volonté claire de réconciliation, de protection et de réinsertion, loin de toute approche punitive aveugle.

Une jeunesse vulnérable, prise en étau entre misère et manipulation

Depuis plusieurs années, une partie de la jeunesse algérienne expatriée, y compris celle issue du phénomène de la harka, se retrouve exposée à une réalité particulièrement rude dans certains pays étrangers.

Loin des promesses illusoire d'un avenir meilleur, beaucoup vivent dans des conditions extrêmement pénibles, parfois inhumaines et antisociales, sans protection sociale, sans stabilité juridique et sans perspectives d'intégration dignes.

Au lieu de bénéficier d'une prise en charge conforme aux conventions internationales relatives aux droits des migrants, nombre de ces jeunes sont abandonnés à leur sort.

Pire encore, certains deviennent des cibles faciles pour des réseaux hostiles à l'Algérie, qui exploitent leur fragilité pour les instrumentaliser politiquement ou médiatiquement.

Ces cercles, souvent actifs sur les réseaux sociaux, utilisent ces jeunes comme des « vitrines de la détresse », dans le but de gonfler artificiellement les statistiques, de ternir l'image du pays et de semer le découragement au sein de la jeunesse restée au pays.

Le communiqué du Conseil des ministres est sans équivoque : des individus malveillants ont délibérément



induit ces jeunes en erreur, les convainquant qu'ils pourraient échapper à des situations parfois mineures, telles que la crainte d'une simple convocation par la police ou la Gendarmerie nationale pour des faits liés à l'ordre public.

Des infractions légères, souvent amplifiées et dramatisées, ont ainsi servi de prétexte à un exil irrégulier aux conséquences lourdes.

Une décision présidentielle à forte portée humaine et politique

Face à cette situation jugée inacceptable, le Président Tebboune a décidé d'agir.

Réuni sous sa présidence, le Conseil des ministres a adopté une décision historique portant sur la régularisation de la situation de ces Algériennes et Algériens, sous certaines conditions clairement définies. Il s'agit d'une démarche exceptionnelle, fondée sur la compréhension, la responsabilité et la préservation de l'intérêt national, loin de toute complaisance envers la criminalité.

Selon le communiqué officiel, cette mesure concerne les jeunes ayant été induits en erreur à des fins d'instrumentalisation contre leur pays, et qui n'ont commis que des infractions mineures.

Elle repose sur un principe fondamental : donner une seconde chance, à

condition d'un engagement clair à ne pas récidiver. Le Chef de l'État a souligné que ces situations « ne méritent pas toute cette peine », mettant en garde contre les dangers supplémentaires auxquels ces jeunes sont exposés à l'étranger, notamment le risque de tomber entre les mains de milieux criminels mafieux, ce qui pourrait salir durablement leur réputation et compromettre leur avenir, aussi bien dans les pays d'accueil que dans leur pays d'origine.

Les consulats en première ligne pour le retour à la mère patrie

La mise en œuvre de cette décision présidentielle sera assurée par les représentations consulaires algériennes à l'étranger, chargées d'accompagner les jeunes concernés dans les procédures administratives jusqu'à leur retour en Algérie.

Cette mobilisation diplomatique traduit la volonté de l'État de ne pas se limiter à un discours, mais de traduire ses engagements en actes concrets.

À travers cette démarche, l'Algérie réaffirme son rôle protecteur vis-à-vis de sa diaspora, en particulier de sa jeunesse en difficulté, en l'aidant à retrouver le chemin de la dignité, de la stabilité et de l'intégration sociale au sein de la mère patrie. Des exclusions claires pour

préserver l'État de droit Cette main tendue, aussi généreuse soit-elle, n'est pas inconditionnelle.

Le communiqué du Conseil des ministres précise explicitement que sont exclus de cette mesure les auteurs de crimes de sang, de trafic de drogue, de trafic d'armes, ainsi que toute personne ayant collaboré avec des services de sécurité étrangers dans le but de porter atteinte à l'Algérie.

Une ligne rouge clairement tracée, afin de préserver la sécurité nationale et le respect de l'État de droit

Une Algérie fidèle à ses valeurs et à sa jeunesse

À travers cette décision, l'Algérie envoie un message fort : elle ne renonce ni à ses principes, ni à ses enfants.

Le pays choisit la voie de la responsabilité, de la réhabilitation et de l'unité nationale, convaincu que la jeunesse demeure la pierre angulaire de l'Algérie nouvelle. Dans un monde marqué par les crises migratoires, les manipulations informationnelles et les fractures sociales, cette initiative présidentielle apparaît comme un acte de souveraineté lucide et de solidarité nationale, rappelant que, même dans la douleur et l'erreur, l'Algérie reste un refuge pour ses fils et ses filles.

RÉUNION INTERMINISTÉRIELLE

M. Sifi Ghrieb préside une réunion sur l'approvisionnement du marché national durant le mois de Ramadhan

Sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion interministérielle consacrée à l'examen des mesures visant à assurer l'approvisionnement du marché national en produits de consommation, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Dans le cadre des préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan de l'année 1447H/2026, et sur instructions de Monsieur le Président de la République, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi 13 janvier 2026, une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen des mesures spéciales destinées à garantir un approvisionnement continu et régulier du marché national



en tous types de produits alimentaires, notamment ceux de large consommation, ainsi que les fruits et légumes, les viandes et les volailles", a précisé le communiqué.

La réunion a également porté sur "des mesures pratiques visant à assurer la disponibilité de la liquidité, notamment au niveau des bureaux d'Algérie Poste et des guichets automatiques", a ajouté la même source. A cette occasion, "une commission multisectorielle a été créée au niveau du cabinet du Premier ministre, pour veiller en permanence au suivi de la situation de l'approvisionnement du marché national en produits alimentaires et de la stabilité des prix durant le mois de Ramadhan", note le communiqué.

HISTOIRE

Bataille d'Ifri Leblah dans les Aurès: témoin vivant de la sagacité militaire des héros de la Révolution

La bataille d'Ifri Leblah, commandée par le chahid Mostefa Benboulaïd, les 13 et 14 janvier 1956 au sud des Aurès, sur le djebel Ahmar Kheddou, près de Ghassira (Batna), figure parmi les épopées héroïques des moudjahidines contre les forces coloniales françaises.

La bataille témoigne de l'habileté militaire des chefs de la glorieuse Révolution algérienne qui sont parvenus à transformer les escarpements montagneux de cette région en piège fatal pour de nombreux soldats français qui furent abattus les uns après les autres.

Parmi les personnalités marquantes de la Révolution ayant participé à cette bataille qui s'était déroulée peu de temps après l'évasion de Mostefa Benboulaïd de la prison du Coudiat à Constantine (en novembre 1955), figurent les martyrs Mohamed Benmessaoud Belkacemi (commandant de la zone d'Ahmar Kheddou), Ali Bendjedidi (responsable de la kasma de Ghassira), Brahim Djimaoui, Amar Chahdi, Hocine Berrehaïl, et le moudjahid Mustapha Boucetta (décédé après l'indépendance).

La bataille s'est déroulée dans la région d'Ifri Leblah, à quelque 7 km de Kef Laârous, au sud-ouest de Ghassira, entre les villages de Banyan (Biskra) et Ghouffi (Batna), au pied du mont Ahmar Kheddou et au sud d'Oued Labiod, au cœur d'un zone de montagnes rocheuses et difficile d'accès, en raison des crevasses et des grottes que les moudjahidines ont utilisées comme refuges et points de passage.

Les témoignages recueillis auprès de moudjahidine ayant vécu cet événement, soutiennent que cette bataille est due au "stationnement d'importantes forces d'occupation qui avaient imposé, dans les montagnes des Aurès, un blocus suivi d'un passage au peigne fin de toute la région à la suite de l'évasion de Benboulaïd dont certaines informations parvenues aux forces coloniales faisaient état de sa présence dans la zone aux côtés d'un groupe de moudjahidines".

Le Pr Djemaâ Benzeroual, chercheuse en histoire de la Révolution dans les Aurès, enseignante au département d'histoire de l'université de Batna1, a déclaré à l'APS, citant des moudjahidine de la région, que Benboulaïd a observé, au soir du 12 janvier 1956, une halte pour se reposer chez le militant Abid-Allah Belkacem, dans la zone d'Ifri Leblah, avant de reprendre sa route vers M'chounèche (Biskra) pour rendre visite aux moudjahidine avec plusieurs de ses compagnons dont Azouï Medour, Hocine Berrehaïl et Mustapha Boucetta.

Les moudjahidine ont découvert, tôt dans la matinée du lendemain, que l'armée française avait resserré l'étau sur la région, souligne le Pr Benzeroual.

Benboulaïd avait alors ordonné au groupe dirigé par Mohamed Benmessaoud Belkacemi de se dissimuler dans les rochers et les grottes et y rester afin de contraindre les soldats français à descendre dans le lit de l'oued.

Il a chargé plusieurs combattants, dont Brahim Djimaoui et Amar Chahdi, d'abattre les soldats français qui viendraient à se mettre à découvrir, après avoir réparti les djounoud dans des positions stratégiques dans les crevasses des rochers et à l'intérieur des grottes.

Le violent affrontement qui débuta, selon la même source, le 13 janvier au matin, a duré deux jours, engageant environ 4 bataillons de l'Armée de libération nationale totalisant 280 hommes répartis en petits groupes.

Ces valeureux combattants ont livré une bataille héroïque, au moment où l'aviation et l'artillerie pilonnaient à tour de rôle la zone située entre l'oued et la montagne, rapportent des témoignages cités par le Pr Benzeroual.

Les renforts militaires ne tardèrent pas à affluer dans la région depuis plusieurs centres tels que M'chounèche, Ghouffi, Tifelfel, Arris, Ichemoul et même de Batna et de Biskra, portant le nombre de soldats français à plus de 2.000, répartis en plusieurs unités appuyées par l'aviation et l'artillerie lourde.

Au total, 44 martyrs sont tombés au champ d'honneur, tandis que le bilan des forces françaises était plus lourd avec 60 soldats tués et plus de 50 autres blessés, sans compter des pertes considérables en matériel militaire, selon la même chercheuse qui a souligné que la bataille d'Ifri Leblah reste un témoin vivant du génie de Mostefa Benboulaïd qui était, à la fois, un homme politique éclairé et un chef militaire chevronné dont les hauts faits d'arme continuent de documenter les sacrifices énormes que le peuple algérien a consentis pour sa liberté et son indépendance.

PARLEMENT

Le texte de loi portant statut de la magistrature est de nature à renforcer l'indépendance du magistrat (ministre)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a indiqué, hier à Alger, que le texte de la loi organique portant statut de la magistrature vise à renforcer l'indépendance du magistrat et à préserver l'honneur de la magistrature.

Présentant le texte de loi devant les membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Boudjemaa a précisé que les réformes introduites par la Constitution de 2020 "ont conféré au pouvoir judiciaire une place particulière, notamment le renforcement de son indépendance ainsi que celle du magistrat, ce dernier étant soumis uniquement à la loi", ajoutant que ces réformes stipulent également que le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), présidé par le président de la République, veille à toutes les questions professionnelles et disciplinaires liées au magistrat.

Il a indiqué que ces mêmes réformes ont consacré la révision de nombreux textes juridiques, jetant les bases d'une nouvelle étape pour le pouvoir judiciaire en Algérie, fondée sur les principes de spécialisation et de qualité, afin de conférer crédibilité et efficacité à l'action judiciaire.

Le texte de loi comporte des axes principaux portant essentiellement sur "le renforcement de l'indépendance du juge et la préservation de l'honneur de la magistrature", ainsi que sur "la définition des



critères de mutation du magistrat, de manière à garantir l'équilibre entre l'intérêt général du service public de la Justice et l'intérêt particulier du juge", ajoute le ministre.

Selon le texte, "il est interdit au juge d'adhérer à tout parti politique, d'exercer toute activité politique, tout mandat électif à caractère politique ou toute autre activité lucrative, à l'exception de l'enseignement et de la formation, après autorisation préalable".

Il fixe, en outre, "les garanties de la poursuite disciplinaire du juge et les fautes professionnelles graves pouvant entraîner sa révocation", ainsi que "les dispositions relatives au régime de retraite auquel sont soumis les magistrats".

Dans le même sillage, le texte confère également au CSM les prérogatives de définir les critères de promo-

tion, d'inscription sur les listes d'aptitude, ainsi que l'identification des nouvelles fonctions judiciaires au sein du Conseil d'Etat et de la Cour suprême.

Il s'agit en outre de définir les fonctions judiciaires spécifiques et les modalités de nomination y afférentes, avec distinction entre les fonctions pourvues par décret présidentiel et celles pourvues par délibération du CSM. Lors des débats, les membres du Conseil ont été unanimes à souligner l'importance de ce texte qui touche au fondement même de l'Etat de droit et renforce le principe de séparation des pouvoirs, garant des droits et devoirs. Toutefois, ils ont relevé la nécessité de clarifier certaines terminologies, notamment en ce qui concerne le mouvement des magistrats et les procédures disciplinaires. Ré-

pondant aux questions des membres du Conseil, M. Boudjemaa a affirmé que cette loi "a octroyé les prérogatives au CSM de manière exclusive pour la gestion de la carrière professionnelle et du régime disciplinaire du magistrat", sans aucune interférence du pouvoir exécutif représenté par le ministre de la Justice, "hormis dans des cas exceptionnels".

S'agissant du mouvement dans le corps de la magistrature, le ministre a précisé que celui-ci est soumis à des conditions et à des délais déterminés, conformément à l'article 9 du texte de loi, soulignant que le Conseil "est seul habilité à trancher en la matière, le ministre de la Justice pouvant toutefois formuler des propositions en fonction des besoins du service judiciaire".

Concernant la promotion, le ministre a souligné qu'elle est tributaire de plusieurs critères tels que l'ancienneté, la compétence, la conduite et le rendement, précisant que la loi garantit au magistrat le droit de recours.

Par ailleurs, la séance a été marquée, à son ouverture, par la validation de la qualité de membre du Conseil de la nation. M. Abdennacer Hamoud, pour un mandat de six ans, au titre des membres désignés dans le tiers présidentiel.

Les peines prévues dans le texte du Code de la route concernent des cas précis (ministre de la Justice)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a affirmé, mardi, que les peines énoncées dans le texte du Code de la route, et considérées comme "sévères" ne s'appliquent pas aux auteurs d'accidents courants, mais concernent des cas précis.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation et au débat du texte du statut de la magistrature, M. Boudjemaa a indiqué que les peines citées dans le texte de la loi, "ne s'appliquent pas aux auteurs d'accidents courants, mais concernent des cas précis, comme par exemple la conduite en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants ou de substances psychotropes".

Concernant la mesure de déten-

tion provisoire, le ministre a précisé qu'"elle ne dépasse pas 0,5 %, et ce sont tous des cas liés à la conduite en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants, ou à la détention d'un faux permis de conduire", relevant que les magistrats "sont conscients de la responsabilité qui leur incombe et que chaque dossier a sa spécificité".

Par ailleurs, M. Boudjemaa a indiqué que "les inquiétudes suscitées par ce texte de loi sont légitimes, mais ne devraient pas aller jusqu'à l'intimidation", rassurant que cette loi vise à "protéger la vie humaine en tenant compte de tous les facteurs menant aux accidents de la circulation, comme l'état des routes".

Soulignant que les sanctions sévères que prévoit le texte de loi sont

liées à des cas précis "établis après une enquête judiciaire minutieuse et approfondie". Le ministre a précisé que ce texte a été élaboré par "des spécialistes, avec le concours de différents acteurs". Et d'ajouter que ses dispositions pénales "n'étaient pas claires pour certains, ce qui a suscité plusieurs préoccupations et interrogations". Il a rappelé également que ce texte, dans sa nouvelle mouture, vise à "réorganiser, à encadrer, et à durcir certaines dispositions, compte tenu de la hausse considérable du nombre d'accidents de la circulation", ce qui a rendu nécessaire la proposition de cette loi afin de "s'adapter aux évolutions et de combler certaines lacunes constatées à partir des accidents enregistrés".

COUR CONSTITUTIONNELLE

La Cour organise une conférence sur "L'avenir de l'Algérie à la lumière des défis régionaux et internationaux"

La Cour constitutionnelle a abrité mardi une conférence sur le thème "L'avenir de l'Algérie à la lumière des défis régionaux et internationaux", a indiqué un communiqué de la Cour.

La conférence a été animée par Mesbah Menas, membre de la Cour constitutionnelle, en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, ainsi que des membres de cette instance, de ses cadres et fonctionnaires, outre des étudiants de l'Ecole nationale d'administration et de l'Ecole supérieure des sciences politiques, ce qui a conféré à la rencontre un caractère académique et de formation, témoignant de "l'engagement de la Cour constitutionnelle à s'ouvrir aux établissements d'enseignement

et de formation", lit-on dans le communiqué. La conférence a permis aux participants de s'informer sur les enjeux régionaux et internationaux et de mieux comprendre les enjeux stratégiques et géopolitiques actuels".

Cette conférence s'inscrit dans le cadre des rencontres mensuelles de la Cour constitutionnelle, qui vise à "renforcer le dialogue intellectuel et académique sur les différentes questions nationales et à sensibiliser les différentes catégories de la société, notamment les futures élites, aux défis auxquels l'Algérie est confrontée face aux mutations régionales et internationales accélérées".

SOUK AHRAS 200 millions DA pour raccorder 6 agglomérations aux réseaux d'électricité et de gaz

Une enveloppe financière estimée à 200 millions DA a été octroyée dans la wilaya de Souk Ahras pour le raccordement de six agglomérations aux réseaux d'électricité et de gaz, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Les agglomérations concernées se répartissent sur les communes de Souk Ahras, M'daourouch, Khedara, Sidi Fredj et Ouled Driss, a précisé à l'APS la chargée de communication auprès de cette direction, Sihem Bennaïcha.

Ce projet acheminera ces deux énergies à environ 500 foyers à la faveur de la réalisation de réseaux de distribution de plus de 75 km qui assurera un approvisionnement stable et sécurisée à ces agglomérations, selon la même source.

Ce projet dont les travaux seront lancés "avant fin janvier courant" bénéficiera également aux établissements scolaires qui se



trouvent dans les agglomérations ciblées de sorte à assurer chauffage et repas chauds à leurs élèves, a-t-on souligné.

MÉDÉA

Les travaux d'aménagement de deux micros zones d'activités achevés

Les travaux d'aménagement de deux micros zones d'activités situées à Ksar El-Boukhari et Ain Boucif, au sud de Médéa, sont totalement achevés, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de l'industrie.

La micro zone d'activité de Ksar El-Boukhari s'étend sur une superficie de 1,57 hectare et

comprend 25 lots, alors que celle implantée à Ain Boucif couvre une surface de 1,49 hectare réparti également sur 25 lots, a-t-on fait savoir.

L'attribution de ces terrains se fera par l'intermédiaire de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) conformément aux procédures légales inhérentes à la gestion

du foncier industriel, a-t-on indiqué.

La création de ces micro-zones d'activités s'inscrit dans le cadre de la promotion et de l'encouragement de l'investissement productif, a souligné la même source.

Par ailleurs, l'opération d'assainissement et de récupération du foncier industriel attribué

aux investisseurs n'ayant pas entamé les travaux de leurs projets dans les délais impartis, a abouti à la récupération de plus de 64 hectares ventilés à travers de nombreuses zones industrielles et d'activités, a-t-on noté.

Les parcelles récupérées ont été versées au portefeuille foncier géré par l'AAPI, a-t-on ajouté.

NÂAMA

Projet de réalisation d'un silo et quatre centres de stockage de céréales

La wilaya de Nâama a bénéficié d'un projet de réalisation d'un silo stratégique, ainsi que quatre centres de proximité pour le stockage des céréales, a indiqué, mardi, le wali, Lounès Bouzegza.

Le même responsable a indiqué, en marge d'une journée de sensibilisation consacrée à la plateforme numérique destinée aux jeunes porteurs de projets agricoles, que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national de développement des cultures stratégiques.

Il a ajouté que le choix du terrain destiné à l'implantation du silo stratégique, dans l'une des communes du Sud de la wilaya et à proximité de la voie ferrée, sera

prochainement entamé, en préparation du lancement de l'élaboration des plans et de la réalisation de l'étude technique nécessaire.

Les quatre centres de proximité, chacun ayant une capacité de 50.000 quintaux, seront répartis entre les communes de Mecheria, Assla, Tiout et Djeniene Bouzegz. Cette répartition permettra de généraliser ce type d'infrastructures et de renforcer les capacités de stockage des céréales à travers l'ensemble des 12 communes de la wilaya.

A noter que cette journée de sensibilisation, organisée par la direction des services agricoles, a été consacrée à l'explication des modalités d'inscription et de dépôt

des dossiers par voie électronique via l'accès à la plateforme de l'Office national des terres agricoles, en vue de l'obtention d'une parcelle agricole pouvant aller jusqu'à 5 hectares, destinée aux jeunes universitaires et aux diplômés des établissements de la formation professionnelle.

Il est à rappeler que les inscriptions via la plateforme numérique se poursuivent du 8 au 20 janvier en cours. Une superficie totale estimée à 847 hectares, répartie sur 11 périmètres agricoles à travers les communes de la wilaya de Nâama, a été réservée aux jeunes porteurs de projets dans les différentes filières agricoles, selon la direction des services agricoles.

SAÏDA

Achèvement de la réalisation de l'étude du dédoublement d'un tronçon de la RN 92

L'étude relative à la réalisation d'un tronçon du dédoublement de la route nationale 92 (RN 92), reliant les wilayas de Saïda et Sidi Bel-Abbes, a été finalisée, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des Travaux publics.

Cette étude, qui a porté sur les aspects techniques et d'ingénierie, a permis de déterminer le tracé définitif du

dédoublement de la RN 92 sur une distance estimée à 40 km, allant de la sortie ouest de la ville de Saïda jusqu'aux limites administratives avec la wilaya de Sidi Bel-Abbes, sachant que le coût global de l'élaboration de cette étude est estimé à 500 millions de dinars, selon la même source.

Ce projet structurant devra constituer un apport qualitatif au réseau

roucier national, en facilitant la circulation des personnes et des marchandises, tout en contribuant à la réduction des accidents de la route, a-t-on souligné.

Par ailleurs, les travaux de réalisation du dédoublement sur un tronçon de la route nationale 6 (RN 6), reliant les wilayas de Saïda et Mascara sur une distance de 23 km, se pour-

suivent sous la supervision de la direction des Travaux publics. Ce projet connaît un rythme d'avancement soutenu, avec un taux de réalisation ayant atteint 60%, et sa réception est prévue pour le mois d'avril prochain.

Pour rappel, la longueur totale du réseau des routes nationales dans la wilaya de Saïda est estimée à 402 km.

TLEMCCEN

Lancement de quatre projets à la zone industrielle d'Ouled Bendamou à Maghnia

La mise en œuvre de quatre projets d'investissement a récemment été lancée dans la zone industrielle d'Ouled Ben Damou, située dans la commune de Maghnia, selon les informations fournies par les services de la wilaya.

Ces projets ont reçu l'approbation du guichet unique décentralisé de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) de Tlemcen, permettant ainsi leur réalisation dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'acier et du fer, entre autres.

Les quatre projets occupent une superficie industrielle totale de 13 hectares et devraient créer environ 1 221 emplois.

La zone industrielle, entièrement raccordée aux réseaux de base, s'étend sur 103 hectares et comprend 78 parcelles, dont 74 destinées à l'investissement et 4 réservées aux équipements d'accompagnement.

Par ailleurs, les travaux de raccordement de la zone industrielle d'El Aricha aux réseaux d'électricité et de gaz, ainsi que la construction d'une station de traitement des eaux, devraient démarrer prochainement. Ces infrastructures, dont le coût total dépasse 2 milliards de DA, constitueront une étape majeure pour le développement de l'investissement dans la wilaya.

Il est également attendu la publication prochaine d'un décret précisant les modalités de distribution des lots de terrain industriel, d'une superficie comprise entre 200 et 300 m², au profit des artisans et porteurs de projets dans les zones d'activités de petite taille des communes de Maghnia, Sebdoou et Remchi, a-t-on souligné.

JIJEL

500 millions DA pour la réalisation de la 2^e tranche du projet d'aménagement du front de mer d'El Aouana



Une enveloppe financière de 500 millions DA a été octroyée pour la réalisation de la deuxième tranche du projet d'aménagement du front de mer de la commune d'El Aouana (Jijel), a-t-on appris mardi auprès des services de wilaya.

Selon la même source, l'opération qui s'inscrit dans le cadre du parachèvement du projet d'aménagement du front de mer d'El Aouana mobilise une enveloppe financière de 500 millions DA pour cette seconde tranche.

Financée par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, cette tranche permettra d'aménager des structures et des espaces importants pour les habitants de cette ville et ses visiteurs, a-t-on indiqué. L'opération porte sur l'aménagement de 500 mètres linéaires avec réalisation de réseaux d'assainissement, d'évacuation des eaux pluviales, d'approvisionnement en eau potable, d'irrigation et d'éclairage public outre l'installation de mobiliers urbains et la création d'espaces verts et aires de jeux et de sports.

Lors de sa visite d'inspection dans cette commune, le wali Ahmed Meguelati qui a reçu un exposé sur le projet a insisté sur l'impérative accélération du dépôt du cahier de charges auprès de la commission de wilaya des marchés publics et sur le choix d'une entreprise de réalisation qualifiée capable de respecter le délai et les normes de réalisation ainsi que sur l'établissement d'un calendrier précis des gros travaux pour réceptionner la première partie du projet dans les plus proches délais et le mettre en exploitation lors de la prochaine saison estivale.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal fait le pari stratégique de la biotechnologie pour renforcer la souveraineté sanitaire nationale

Le groupe pharmaceutique public algérien Saidal franchit une nouvelle étape décisive dans sa stratégie de modernisation et de diversification en s'engageant résolument dans le domaine de la biotechnologie, un secteur clé de l'industrie pharmaceutique mondiale.

Par **Abed Meghit**

À travers la signature d'un mémorandum d'entente avec le groupe suisse Bioexpress Therapeutics, l'entreprise nationale confirme sa volonté de s'aligner sur les standards internationaux tout en consolidant les capacités nationales de production et d'innovation.

La cérémonie de signature s'est tenue à Alger en présence de la présidente-directrice générale de Saidal, Nabila Benygyzer, du PDG de Bioexpress Therapeutics, Gerrit Hagens, ainsi que du président de son conseil d'administration, Luc Alain Savoy.

Cet accord s'inscrit dans un programme plus large de renforcement de la coopération internationale dans les secteurs pharmaceutique et biotechnologique, considérés aujourd'hui comme stratégiques pour la sécurité sanitaire des États.

Le partenariat vise en priorité le développement des compé-



tences humaines, la formation spécialisée et le transfert progressif de technologies de pointe.

Il ambitionne de créer un environnement favorable à la production locale de médicaments biotechnologiques, notamment les thérapies innovantes à forte valeur ajoutée, dont la demande mondiale ne cesse de croître.

Dans un contexte marqué par les crises sanitaires successives et les perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales, l'Algérie cherche à réduire sa dépendance aux importations pharmaceutiques.

Ce partenariat apparaît ainsi comme un levier stratégique pour renforcer la souveraineté sanitaire nationale, en permettant au pays de maîtriser progressivement des technologies complexes et hautement spécialisées. Pour Saidal, cette coopération représente bien plus qu'un simple accord de principe.

Elle traduit une vision à long terme fondée sur l'innovation, la valorisation du savoir-faire nation-

nal et l'intégration des technologies les plus avancées.

En s'associant à un acteur suisse reconnu dans le domaine biotechnologique, le groupe public algérien s'ouvre à de nouvelles perspectives en matière de recherche-développement et d'industrialisation. Les retombées attendues sont multiples : montée en compétence des cadres et techniciens algériens, amélioration de la qualité des produits pharmaceutiques, création d'emplois qualifiés et renforcement de la crédibilité de l'Algérie sur le marché régional et africain des médicaments.

À travers ce partenariat, Saidal réaffirme également son rôle de pilier du système de santé national, tout en consolidant ses relations avec des partenaires internationaux de référence.

Une démarche qui illustre la volonté des pouvoirs publics de faire de l'industrie pharmaceutique un moteur de développement économique et scientifique durable.

RAMADHAN 2026

Une vaste opération d'importation pour stabiliser le marché des viandes

À l'approche du mois sacré de Ramadhan, les pouvoirs publics algériens renforcent leurs dispositifs afin d'assurer un approvisionnement régulier du marché national en viandes rouges, tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens.

Dans ce cadre, le groupe public Agrolog, en coordination avec des opérateurs privés, a lancé une importante opération d'importation de bétail vivant.

Selon les déclarations de Mohamed Betraoui, PDG du groupe public des industries alimentaires Agrolog, les réunions tenues avec des partenaires institutionnels tels que la Société algérienne des viandes rouges (Alviar) ont abouti à la décision d'importer 72 000 têtes de bovins et près de 140 000 têtes de moutons.

Ces importations, estimées à un volume global de 18 000 tonnes, concernent plusieurs pays partenaires, notamment l'Espagne, la Roumanie et le Brésil, dans le cadre d'accords internationaux déjà annoncés.

Les bêtes seront réceptionnées progressivement puis orientées vers les abattoirs publics, afin de répondre aux besoins du marché durant la période de forte consommation.

Le choix d'importer du bétail vivant, plutôt que de la viande congelée, répond à plusieurs objectifs stratégiques : création d'emplois locaux, valorisation des peaux et meilleure régulation des prix.

À ce jour, 20 000 moutons et 5 000 bovins ont déjà été réceptionnés. Pour la distribution, Agrolog a mobilisé 400 points de vente à travers 58 wilayas, en coordination avec l'ONAB et Alviar.

D'autres points devraient être ouverts dans les nouvelles wilayas issues du dernier découpage administratif, en concertation avec les walis.

S'agissant des prix, la viande d'agneau ne dépassera pas 1 860 dinars le kilogramme, des tarifs étudiés pour rester proches de ceux de l'année précédente.

Concernant les viandes blanches, aucun recours à l'importation n'est prévu, la production nationale étant jugée suffisante. Un stock de 20 000 tonnes sera constitué pour garantir la stabilité des prix.

Par ailleurs, des quantités importantes de produits agricoles ont été mobilisées, notamment 60 000 tonnes de pommes de terre, 15 000 tonnes d'oignons, 3 000 tonnes d'ail et 6 000 tonnes de pommes, afin d'assurer un approvisionnement fluide durant tout le mois sacré.

Abed M.

COSMETICA NORTH AFRICA - ALGERIA 2026

L'Algérie confirme son statut de hub régional de l'industrie cosmétique

Le Palais des Expositions des Pins Maritimes (SAFEX), à Alger, vibrera au rythme de la 4^e édition du salon COSMETICA NORTH AFRICA - ALGERIA, le plus grand rendez-vous professionnel dédié à l'industrie cosmétique en Afrique du Nord du 21 au 24 janvier 2026.

Placé sous le haut patronage du Ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, cet événement d'envergure internationale s'annonce comme une étape majeure dans la consolidation et l'internationalisation du secteur cosmétique algérien.

Au fil des années, COSMETICA NORTH AFRICA - ALGERIA a su s'imposer comme une plateforme stratégique de référence, attirant un nombre croissant d'acteurs nationaux et internationaux.

L'édition 2026 marque un nouveau cap, tant par l'ampleur de la participation que par la diversité des profils représentés.

Pas moins de 320 exposants seront présents, dont 200 entreprises algériennes et 120 entreprises étrangères issues de 17 pays, parmi lesquels figurent la Turquie, l'Inde, l'Italie, la Chine, l'Afrique du Sud, la France et les Émirats arabes unis.

Cette forte présence internationale témoigne de l'attractivité croissante du marché algérien et de la confiance accordée à son potentiel de développement.

S'étendant sur une superficie de 17 000 mètres carrés, le salon offrira aux visiteurs professionnels une vision complète et structurée de la chaîne de valeur de l'industrie cosmétique.

Produits finis, matières premières, équipements industriels, machines de production, solutions de conditionnement, emballages innovants et technologies de pointe seront exposés, reflétant le dynamisme et la modernisation accélérée d'un secteur en pleine expansion.

COSMETICA NORTH AFRICA - ALGERIA ne se limite ainsi pas à une vitrine commerciale, mais se positionne comme un véritable catalyseur de croissance et d'innovation.

Dans un contexte national marqué par une volonté affirmée de diversification économique, de soutien à la production locale et de promotion des exportations hors hydrocarbures, le salon s'inscrit pleinement dans les priorités stratégiques des pouvoirs publics.

Il offre un cadre privilégié pour encourager les investissements, stimuler les partenariats industriels et faciliter l'intégration des entreprises algériennes dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

Pour de nombreux professionnels, COSMETICA NORTH AFRICA - ALGERIA représente une opportunité unique de nouer des contacts décisifs, de prospecter de nouveaux marchés et de valoriser le savoir-faire national.

L'édition 2026 se distingue également par une programmation riche et structurée, conçue pour répondre aux attentes des opérateurs du secteur.

Parmi les nouveautés majeures figure COSMETICA CONNECT, un espace spécialement dédié aux rencontres B2B.

Pensé comme un véritable accélérateur d'affaires, ce dispositif permettra aux industriels, distributeurs, investisseurs et décideurs de multiplier les échanges ciblés, d'identifier des partenaires stratégiques et de concrétiser des projets de coopération à forte valeur ajoutée.

Autre pilier incontournable du salon, COSMETICA CONFERENCE proposera un programme dense de plus de 20 conférences et panels spécialisés, animés par des experts nationaux et internationaux.

Les thématiques abordées couvriront l'ensemble des enjeux clés de l'industrie cosmétique : innovation scientifique, recherche et développement, réglementation, normalisation, durabilité, tendances du marché, transformation digitale et stratégies d'exportation.

Ces échanges de haut niveau offriront aux participants une lecture approfondie des mutations du secteur et des perspectives à moyen et long terme.

Dans la même dynamique, COSMETICA WORKS-

HOP mettra l'accent sur la formation et le transfert de compétences à travers des ateliers pratiques et interactifs.

Ces sessions permettront aux professionnels de découvrir de nouvelles techniques, d'explorer les dernières innovations technologiques et d'adapter leurs pratiques aux standards internationaux, renforçant ainsi la compétitivité des entreprises locales.

Fidèle à sa vocation inclusive et tournée vers l'avenir, le salon accordera une place particulière à la créativité et à l'entrepreneuriat à travers la ZONE ARTISANS & STARTUPS.

Cet espace dédié mettra en lumière les talents émergents, les jeunes entreprises et les artisans innovants, offrant une visibilité précieuse à des projets porteurs et contribuant à l'essor d'un écosystème cosmétique algérien diversifié et dynamique.

Au-delà des chiffres et des infrastructures, COSMETICA NORTH AFRICA - ALGERIA 2026 se présente comme un véritable carrefour d'idées, de compétences et d'opportunités.

Il incarne une vision ambitieuse de l'industrie cosmétique, fondée sur l'innovation, la qualité, la coopération internationale et la valorisation des ressources locales.

Pour les professionnels, les investisseurs et les acteurs institutionnels, ce rendez-vous constitue un moment clé pour anticiper les évolutions du marché et participer activement à la construction de l'avenir du secteur. En réunissant expertise, innovation et ouverture internationale, la 4^e édition de COSMETICA NORTH AFRICA - ALGERIA confirme plus que jamais le rôle central de l'Algérie comme plateforme régionale incontournable de l'industrie cosmétique et comme acteur crédible sur la scène africaine et méditerranéenne. Un événement à forte valeur ajoutée, appelé à marquer durablement le paysage économique et industriel national.

Abed M.

JAPON

La Bourse de Tokyo bondit de 3% à l'ouverture

La Bourse de Tokyo bondissait de plus de 3% mardi, dopée par les spéculations grandissantes sur des élections anticipées, convoquées bientôt par la Première ministre japonaise Sanae Takaichi.



Vers 00H25 GMT, l'indice vedette Nikkei grimpait de 3,34% à 53.676 points, et l'indice élargi Topix prenait 2,08% à 3.586 points. Parallèlement, le yen a brièvement décroché tandis que les rendements de la dette nippone flambaient.

La Bourse tokyoïte s'est envolée dès l'ouverture à l'issue d'un week-end prolongé (le lundi étant férié) durant lequel plusieurs mé-

dias nippons ont rapportés que Sanae Takaichi envisageait une dissolution de la chambre basse du Parlement fin janvier.

Pour redynamiser les dépenses des ménages face à la hausse des prix, la Première ministre a annoncé en novembre un plan de relance massif de 117 milliards d'euros, avec chèques aux parents et subventions énergétiques.

Les rendements des obliga-

tions souveraines nippones à 30 ans ont ainsi bondi à 3,49%, tutoyant leurs niveaux record.

Le gouvernement japonais a par ailleurs approuvé fin décembre un budget record pour l'exercice fiscal 2026, pour financer aussi bien l'augmentation des dépenses de défense que la hausse des coûts de sécurité sociale, alors que l'inflation tenace continue de peser sur la consommation.

BOURSES MONDIALES

Marchés en Asie: La Bourse de Tokyo en hausse

La Bourse de Tokyo bondit de plus de 3% mardi, dopée par les spéculations sur des élections anticipées susceptibles de renforcer la Première ministre Takaichi et sa politique de relance, tandis que le pétrole grimpe face sous l'effet des tensions géopolitiques.

L'indice vedette Nikkei grimpait de 3,19% à 53.601 points, et l'indice élargi Topix prenait 2,24% à 3.592 points.

La Bourse tokyoïte s'est envolée à l'issue d'un week-end prolongé durant lequel plusieurs médias nippons ont rapporté que la Première ministre Sanae Takaichi envisageait une dissolution de la chambre basse du Parlement dès le 23 janvier avec des élections dans les semaines suivantes.

Les rendements des obligations souveraines nippones à 30 ans ont bondi mardi à 3,49%, tutoyant leurs niveaux record, et ceux des obligations à 10 ans ont touché un sommet inédit depuis 1999, à quelque 2,15%.

Le reste des Bourses asiatiques s'affaichit également en hausse, à l'image de Séoul (+0,52%) Taipei (+0,45%), Sydney (+0,95%) ou Hong Kong (+1,74%).

La région, portée par l'optimisme pour 2026 et notamment sur la poursuite du boom des valeurs tech liées à l'intelligence artificielle, semble épargnée par les inquiétudes autour de la banque centrale américaine.

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse lundi, dépassant ses craintes sur l'indépendance de la Fed, après les menaces judiciaires de la Maison Blanche à l'encontre de l'institution monétaire et de son président.

L'indice élargi S&P 500 (+0,16%) et le Dow Jones (+0,17%) sont parvenus à grappiller de nouveaux records, terminant respectivement à 6.977,27 points et 49.590,20 points. L'indice Nasdaq a avancé de 0,26%.

Le président de la banque centrale américaine, Jerome Powell, a annoncé dimanche que l'institution était visée par une procédure du ministère de la Justice, pouvant aboutir à des poursuites pénales à son encontre.

Dans ce contexte, le rendement de l'emprunt américain à dix ans se tendait à 4,19% vers 21H20 GMT contre 4,17% à la clôture vendredi.

Côté indicateurs, les investisseurs attendent l'indice des prix à la consommation (CPI) pour le mois de décembre qui doit être publié mardi.

AGRICULTURE

Les récoltes mondiales de blé, soja et maïs attendues en hausse, les cours décrochent

Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) a surpris les marchés lundi en révisant à la hausse ses perspectives de production mondiale de blé, soja et maïs, entraînant un décrochage des cours dans la foulée. Dans son rapport de janvier sur l'état de l'offre et de la demande dans le monde (rapport mensuel Wasde), le ministère américain table désor-

mais sur environ 1,30 milliard de tonnes de maïs pour la campagne 2025-2026, soit 65 millions de tonnes de plus que les années précédentes.

Conséquence immédiate: à la Bourse de Chicago, le cours de la céréale chutait de 5,50% vers 19H00 GMT à 4,21 dollars le boisseau (27 kg), un plus bas depuis fin novembre.

La hausse de produc-

tion du grain jaune à l'échelle mondiale a notamment été portée par les Etats-Unis, où l'USDA s'attend à des surfaces cultivées encore plus importantes.

Autres révisions d'ampleur: l'USDA a réévalué ses estimations de production de blé (+4,4 millions de tonnes environ par rapport à décembre) et de soja (+3,1 millions de tonnes).

En blé, l'augmenta-

tion découle principalement de l'Argentine et de la Russie.

Avec une consommation américaine moindre - le maïs à bas prix ayant remplacé le blé chez certains éleveurs -, les stocks de fin de campagne augmentent aux Etats-Unis.

A Chicago, les prix du blé et du soja baissaient respectivement de 1,45% à 5,09 dollars et de 1,31% à 10,34 dollars.

CORÉE DU SUD

Hausse des exportations agricoles et alimentaires de plus de 5% en 2025

Les exportations sud-coréennes de produits agricoles et alimentaires ont augmenté de 5,1% en glissement annuel en 2025, selon le ministère coréen de l'Agriculture, précisant que la valeur des produits exportés a atteint un niveau record de 13,62 milliards de dollars.

Ces exportations comprennent une large gamme de produits agricoles, alimentaires et connexes, allant des produits frais

et transformés aux machines agricoles et aux médicaments vétérinaires.

Par destination, les exportations sud-coréennes de produits alimentaires vers les Etats-Unis ont progressé de 13,2%, atteignant 1,8 milliard de dollars, tandis que celles vers la Chine ont augmenté de 5,1% pour s'établir à 1,58 milliard de dollars. Les expéditions vers l'Europe ont enregistré une hausse de 13,6%, pour atteindre

près de 774 millions de dollars, et celles à destination des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont bondi de 22,6%, pour s'élever à 411,6 millions de dollars.

Par ailleurs, les exportations de produits liés au secteur agricole, tels que les machines agricoles et les médicaments vétérinaires, ont augmenté de 8% en glissement annuel, atteignant également un niveau record de 3,22 milliards de dollars en 2025, selon le ministère.

RUSSIE

L'industrie manufacturière progresse de 3% en 2025

L'industrie manufacturière russe a progressé de 3% en 2025 par rapport à l'année 2024, boostée notamment par les secteurs pharmaceutique et électronique, a indiqué le premier vice-Premier ministre Denis Manturov. "Dans le cadre du

plan prévu pour soutenir l'économie, l'élan dans les industries manufacturières est en effet resté positif avec un chiffre d'environ 3% d'augmentation. En février, nous verrons des chiffres plus précis une fois que les statistiques officielles seront pu-

bliées", a fait savoir le même responsable à des médias locaux.

Selon lui, des secteurs tels que les produits pharmaceutiques, l'industrie médicale et l'électronique affichent de "solides résultats", avec une croissance supérieure à 15%. Dans le

secteur de l'industrie chimique, y compris les engrais minéraux, la croissance a dépassé les 6%, a-t-il dit.

M. Manturov a également souligné que les revenus des entreprises de l'industrie russe de l'aérospatial ont augmenté de 10% en 2025.

Le dollar recule, les marchés se tournent vers l'or

Le dollar américain a reculé lundi face à un panier de grandes devises, alors que les investisseurs se sont repositionnés vers des actifs jugés plus sûrs.

L'indice du dollar, qui mesure la performance du billet vert face à six monnaies majeures, a cédé environ 0,3% lundi après-midi, interrompant une série de plusieurs séances de hausse.

Face à l'euro, le dollar s'est affaibli. La monnaie unique s'échangeait autour de 1,10 dollar. Pour sa part, le franc suisse figurait parmi les monnaies les plus performantes lundi, le dollar s'affaiblissant de 0,49% face à la devise helvétique, à 0,797. Face au yen japonais, le dollar s'est en revanche renforcé de 0,06% à 157,97.

Dans le même temps, les prix de l'or ont progressé, atteignant de nouveaux sommets historiques au-dessus de 4.560 dollars l'once, reflétant une demande accrue pour les valeurs refuges dans un contexte d'incertitude macroéconomique.

Selon les analystes, les récents mouvements de marché traduisent une nervosité persistante quant à l'orientation future de la politique économique américaine et à l'indépendance des institutions monétaires, un facteur généralement défavorable au dollar à court terme.

Le billet vert avait pourtant été soutenu en fin de semaine dernière par un rapport sur l'emploi américain plus solide que prévu, qui avait renforcé les attentes selon lesquelles la Réserve fédérale pourrait maintenir ses taux d'intérêt inchangés lors de sa prochaine réunion.

Les investisseurs se préparent désormais à une semaine riche en indicateurs économiques clés, notamment la publication de l'indice des prix à la consommation de décembre, qui devrait fournir de nouveaux éléments sur l'évolution de l'inflation avant la prochaine décision de politique monétaire de la Fed.

PORT DE PLAISANCE DE LA SALAMANDRE Chronique d'un désordre qui hypothèque l'avenir touristique

À Mostaganem, le port de pêche et de plaisance de la Salamandre incarne aujourd'hui l'exemple le plus frappant d'une infrastructure stratégique livrée au désordre et à l'improvisation.

Par **Abed Meghit**

Conçu à l'origine comme un projet à forte vocation touristique, destiné à dynamiser l'économie locale à travers les activités nautiques et la plaisance, ce port s'est progressivement éloigné de ses objectifs initiaux, au point de devenir méconnaissable.

Le développement local repose pourtant sur des fondamentaux clairs : hygiène, salubrité, organisation et sécurité.

Des principes élémentaires qui semblent avoir été relégués au second plan dans la gestion de cette structure.

Le laisser-aller généralisé et le manque de rigueur ont transformé le port en un espace chaotique, où se mêlent, sans aucune logique, activités de pêche, plaisance et dépôts anarchiques de matériels hors d'usage.

L'état des lieux est édifiant.

Les quais sont encombrés de bennes à ordures, de ferrailles, de

vieux filets, de pièces de rechange inutilisables et d'embarcations abandonnées.

Le ramassage des déchets, loin d'être une priorité, est quasi inexistant, créant un décor répugnant dans lequel évoluent quotidiennement les professionnels de la mer.

Une situation pour le moins paradoxale dans une wilaya qui aspire à renforcer son attractivité touristique.

L'insécurité constitue un autre point noir.

En période de fortes intempéries, l'absence de moyens adaptés et l'encombrement excessif des quais exposent les embarcations à des risques de collision et de naufrage, plongeant les usagers dans une angoisse permanente.

Le port semble fonctionner sans véritable autorité de gestion, donnant l'impression d'un espace livré à lui-même.

Les recettes générées par l'Entrepris de gestion des ports et abris de pêche (EGPP) ne semblent

pas être réinvesties dans l'amélioration du cadre et des infrastructures.

Les campagnes « Port bleu », autrefois symboles d'un minimum d'entretien et de sensibilisation environnementale, ont tout simplement disparu.

Résultat : le port ne joue plus aucun rôle structurant dans le développement de Mostaganem et ne reflète en rien l'image d'une marina moderne.

À force de mauvaise gestion, cette infrastructure est devenue une source de nuisance écologique et un frein au développement touristique.

Elle n'est plus véritablement un port de pêche, ni un port de plaisance, perdant ainsi toute cohérence fonctionnelle.

Le constat est amer : en l'absence d'une gouvernance claire et responsable, le port de la Salamandre continuera de symboliser une occasion manquée, attendant, semble-t-il, que d'autres fassent le travail à la place de ceux qui en ont la charge.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION Coup de filet de la Gendarmerie nationale et saisie massive de produits subventionnés à Sétif

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif ont porté un coup sévère à la spéculation illicite sur les produits subventionnés destinés à l'alimentation animale, à travers une opération d'envergure ayant abouti à l'arrestation d'un individu et à la saisie de 400 tonnes de marchandises frauduleusement stockées.

La valeur globale de ces produits dépasse 1 milliard 700 millions de centimes, selon un communiqué officiel rendu public dimanche.

L'intervention a été menée par les éléments du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale, dans le cadre de la lutte continue contre les pratiques spéculatives qui portent atteinte à l'économie nationale et perturbent les mécanismes de régulation du marché.

Cette affaire met en lumière l'ampleur des tentatives de détournement des produits subventionnés, censés soutenir les éleveurs et préserver la stabilité des prix des denrées alimentaires d'origine animale. L'opération a été déclenchée sur la base d'informations précises signalant l'existence d'un entrepôt clandestin situé dans la commune de Taya, au sud de la wilaya de Sétif.

Cet espace, officiellement présenté comme dédié à l'élevage du bétail, était en réalité utilisé pour le stockage massif d'aliments pour animaux, notamment du son et des résidus de soja, dans le but de les sous-

traire au circuit légal et de les revendre à des prix exorbitants. Après l'achèvement des procédures légales et sous l'autorité des instances judiciaires compétentes, les forces de la Gendarmerie ont procédé à la perquisition de l'entrepôt.

Celle-ci a permis la découverte de quantités considérables de produits, dont plus de 1.200 quintaux de son, 2.800 quintaux de résidus de soja de deux variétés différentes, ainsi que 300 quintaux de sel d'origine inconnue, soulevant de sérieuses interrogations quant à la provenance et à la conformité de ces marchandises.

L'enquête a également révélé que l'entrepôt en question n'était déclaré ni auprès des services du Commerce ni auprès de ceux de l'Agriculture, en violation flagrante des lois et réglementations en vigueur. Ces pratiques frauduleuses visaient à monopoliser des produits essentiels pour l'alimentation animale afin de créer une pénurie artificielle et de multiplier les profits au détriment des éleveurs et, in fine, des consommateurs.

Le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes dès la finalisation de l'ensemble des procédures légales. Cette opération s'inscrit dans une stratégie nationale visant à assainir les circuits de distribution, à protéger les subventions de l'État et à préserver la sécurité alimentaire, un enjeu majeur dans le contexte économique actuel.

Abed M.

EL TARF Plus de 23 millions de dinars pour soutenir les arboriculteurs mettant en terre des arbres fruitiers rustiques

La wilaya d'El Tarf a bénéficié d'une enveloppe financière de 23,365 millions de dinars destinés à soutenir les petits investisseurs en arboriculture fruitière devant planter des espèces rustiques et endurantes, a-t-on indiqué, mardi, à la direction des services agricoles (DSA). Le chef du bureau de vulgarisation agricole et d'information, Chemseddine Makdiche, a précisé à l'APS que ce financement a été accordé dans le cadre du Fonds national de soutien au développement rural en vue de la mise en terre d'arbres fruitiers résistants sur la

période 2025-2027. Le même responsable a rappelé, à ce propos, qu'une enveloppe de 6,218 millions de dinars avait été allouée en 2025 dans le cadre de ce programme visant à planter 3.739 arbres entre figuiers, amandiers et pistachiers sur une superficie de 12,46 hectares.

M. Makdiche a ajouté que la DSA entamera bientôt la mise en œuvre de ce programme, dès la réception des plants qui seront préalablement soumis à une inspection et à un contrôle technique par l'Inspection de la santé végétale. Pour l'an-

née 2026, le programme prévoit la plantation de 6.680 arbres sur une superficie estimée à 22,26 hectares, selon M. Makdiche qui a indiqué que l'opération se poursuivra en 2027 sur 10,39 hectares devant être plantés au moyen de 3.120 arbres.

Ce ne sont pas moins de huit espèces d'arbres fruitiers résistants qui seront plantées dans le cadre de ce programme sur le territoire des 14 communes de la wilaya : abricotiers, amandiers, cerisiers, figuiers, grenadiers, noyers, pistachiers et pruniers, selon la même source.

APS

OUARGLA CÉLÈBRE LE PALMIER Une fête dédiée aux racines, à l'innovation et au tourisme durable

La wilaya d'Ouargla s'apprête à accueillir, du 15 au 17 janvier courant, la troisième édition de la fête du palmier, un événement culturel, scientifique et touristique d'envergure, organisé à l'initiative de la commission de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat de l'Assemblée populaire de wilaya.

Placée sous l'égide du wali, Abdelghani Filali, cette manifestation se déroule sous le slogan évocateur : « Le palmier, retour aux sources et promotion du tourisme ».

Cette fête vise à mettre en lumière l'importance stratégique du palmier dattier, symbole identitaire des régions sahariennes et pilier fondamental de l'économie locale.

Le programme, riche et diversifié, reflète la volonté des organisateurs de conjuguer tradition et modernité, tout en valorisant les potentialités agricoles, culturelles et touristiques de la région.

Parmi les temps forts de cette édition figure l'organisation d'une journée d'étude consacrée à « l'innovation numérique dans la chaîne de production des dattes, de la palmeraie aux marchés internationaux ».

Cette rencontre scientifique abordera l'apport des technologies modernes dans l'amélioration des rendements, la transformation des produits, la traçabilité et la commercialisation, en soulignant le rôle de la phoeniculture dans le développement économique national.

Une grande exposition viendra également enrichir l'événement, mettant en valeur les différentes variétés de dattes produites dans la région, l'industrie de transformation, ainsi que les multiples produits dérivés du palmier.

Des stands dédiés à l'artisanat traditionnel présenteront des objets confectionnés à partir des sous-produits du palmier, témoignant du savoir-faire ancestral et de la créativité locale.

Les organisateurs ont prévu, en outre, des ateliers de formation axés sur les techniques de culture du palmier, la valorisation de ses dérivés et la gestion durable des palmeraies.

Des visites guidées d'anciennes palmeraies permettront aux participants de découvrir l'histoire et l'évolution de cette filière emblématique.

Des concours de poésie, de contes et de jeux traditionnels viendront renforcer la dimension culturelle et festive de la manifestation.

À travers cette fête, Ouargla réaffirme son attachement à ses racines tout en se projetant vers l'avenir, faisant du palmier un levier de développement durable et un vecteur de promotion touristique.

Abed M.

TIARET Lancement des travaux de réalisation d'une annexe administrative à Guertoufa

Les travaux de réalisation d'une annexe administrative communale ont été lancés au village de Tamda, dans la commune de Ghertoufa (wilaya de Tiaret), a-t-on appris, mardi, du président de l'Assemblée populaire communale, Abdelkader Laâredj.

Cette infrastructure, dont la réception est prévue dans un délai de cinq mois, sera réalisée au titre du budget communal pour un coût estimé à 45 millions de dinars.

Cette annexe administrative, qui sera implantée au village de Tamda, situé à 8 km du chef-lieu de la commune, permettra d'assurer diverses prestations au profit des habitants, notamment la délivrance des documents de l'état civil, des documents biométriques, ainsi que l'immatriculation des véhicules, au bénéfice d'une population dépassant les 4.000 habitants.

Par ailleurs, le projet permettra également de récupérer une vaste assiette foncière occupée par l'actuelle annexe communale, laquelle sera exploitée ultérieurement pour la réalisation d'équipements publics, a-t-on indiqué.

APS

ENVIRONNEMENT

Déchets et récupération du plastique : quand une activité écologique défigure le cadre de vie

Ce qui devait initialement contribuer à l'amélioration de l'hygiène environnementale s'est progressivement transformé, dans de nombreux quartiers et villages, en un véritable fléau urbain.

La récupération du plastique et des métaux, pourtant essentielle dans une logique d'économie circulaire, engendre aujourd'hui des dérives préoccupantes qui portent atteinte au cadre de vie des citoyens. Dans plusieurs communes, les collecteurs de déchets conventionnés ou agissants en marge des circuits officiels fouillent les bacs à ordures à la recherche de bouteilles en plastique et de canettes métalliques. Cette pratique se traduit par des bacs éventrés, des sacs éventrés puis abandonnés au sol, laissant derrière eux un paysage de désolation et une prolifération des nuisances sanitaires. Des habitants témoignent même de tentatives d'agression lorsqu'ils osent dénoncer ces comportements.

Une situation qui alimente un sentiment d'insécurité et d'abandon, d'autant plus que les retards fréquents dans l'enlèvement des déchets aggravent le problème. Paradoxalement, certaines communes concentrent leurs efforts sur la lutte contre les chiens errants, sans s'attaquer aux causes profondes de leur prolifération, liées notamment à l'accès libre aux décharges urbaines.

L'absence de régulation stricte des activités de collecte informelle apparaît ainsi comme un facteur déterminant dans cette spirale de dégradation.

Face à ce constat, la nécessité de repenser l'organisation du secteur de la collecte des déchets devient urgente. Les entreprises concernées, qui jouent en principe un rôle positif dans la préservation de l'environnement, doivent être encadrées

afin de respecter des normes strictes garantissant à la fois l'efficacité économique et le respect du cadre de vie. La solution structurelle réside incontestablement dans la mise en place du tri sélectif.

Ce procédé permettrait aux collecteurs d'exercer leur activité sans dégrader l'environnement, tout en améliorant la rentabilité de la filière.

Toutefois, cette démarche nécessite un long travail de sensibilisation des citoyens, des investissements supplémentaires pour les collectivités locales et une adaptation des infrastructures existantes.

Dans l'immédiat, certains quartiers ont mis en place des solutions alternatives, comme la construction de niches fermées pour les bacs à ordures, accessibles uniquement aux résidents et aux services de la voirie. Si cette initiative limite les dégâts, elle demeure une solution provisoire qui pénalise économiquement les entreprises de récupération.

À terme, seule une approche concertée entre citoyens, collectivités locales et opérateurs économiques permettra de transformer la récupération des déchets en une véritable opportunité de développement durable.

La filière du recyclage, correctement structurée, pourrait non seulement mettre fin aux décharges sauvages, mais aussi générer de l'emploi et stimuler l'émergence d'industries de transformation du plastique, du carton et du verre, notamment dans des wilayas comme Tizi-Ouzou.

Abed M.

SÉTIF

Le Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat à partir de samedi prochain

Le Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat sera organisé du 17 au 19 janvier courant dans la wilaya de Sétif, sous le slogan "Les compétences de l'Est au service de l'industrie nationale", avec la participation d'une quarantaine d'exposants, indique mardi un communiqué des organisateurs.

Organisée sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, cette manifestation vise à débattre des thématiques liées aux métiers d'avenir, notamment l'innovation, l'industrie et les compétences régionales, en phase avec les défis du secteur industriel", précise le communiqué.

"Plus de 40 exposants prendront part au Salon, dont des entreprises locales et internationales, des organismes de formation, des start-up et des

incubateurs, ainsi que des universités et des clubs scientifiques".

Le Salon est destiné aux acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, aux start-up, aux incubateurs et dispositifs de soutien, aux entreprises industrielles et technologiques, ainsi qu'aux étudiants en quête d'emploi et aux porteurs de projets.

Les organisateurs ont souligné que la 20^e édition du Salon se tiendra dans la ville de Sétif, une initiative ambitieuse visant la décentralisation des activités afin de rapprocher les dynamiques nationales des écosystèmes régionaux, de renforcer l'intelligence collective des régions et de réunir les professionnels des wilayas de l'est du pays. Il s'agit également de renforcer les compétences locales et d'encourager l'entrepreneuriat régional en se concentrant sur les secteurs d'avenir, l'industrie électronique, les techniques appliquées et les

compétences personnelles". Le programme de cet événement comprendra des activités innovantes, telles que la journée du défi consacrée à la présentation des meilleurs plans d'affaires proposés par les jeunes chercheurs et étudiants algériens pour transformer une idée innovante en une start-up prometteuse sous forme de concours organisé par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), en se basant sur des critères de créativité, de faisabilité et d'impact, d'extensibilité et de compatibilité stratégique.

A cela s'ajoute l'organisation d'ateliers de recrutement, de sessions de discussion intelligente, de parcours de développement professionnel et de compétences professionnelles.

Il comprend également des séminaires et des rencontres avec des experts internationaux, selon la même source.

KHENCHELA

5 tours de vigie lancées en travaux dans des espaces forestiers de la wilaya

Les travaux de construction de cinq (5) tours de vigie viennent d'être lancés dans des forêts de la wilaya de Khenchela dans le cadre de la surveillance des éventuels départs de feu, a déclaré, mardi, le conservateur des forêts, Bachir Bahri.

Il s'agit, selon le même responsable de 3 tours à Djebel Feraoun, et au lieu-dit Aourès, dans la commune de Tamza, d'une tour dans la région de Ras Kef Meddour (commune de Bouhmama) et une autre tour dans la zone boisée de Foughal (Taouzia-net).

Un délai de réalisation de trois (3) mois a été fixé pour la réception de ces ouvrages de surveillance, conformément aux cahiers des charges remis aux entreprises qui devraient avoir achevé les travaux

d'ici au « mois d'avril prochain au plus tard », selon M. Bahri. Le conservateur des forêts a rappelé, dans le même contexte, que six (6) tours de guet ont été « récemment » réceptionnées dans les forêts de Ras Taouchaïlant et de Ras Taourirt, dans la commune de M'sara, de Ras Aghrou (commune de Chelia), de Kef El Aâssa (Yabous), et de Ras Keltoum et Ras Taâfist (Bouhmama). Le même responsable a conclu en soulignant que les tours de surveillance en cours de réalisation, financées sur le budget de wilaya, destinées à renforcer « avant l'été 2026 », les capacités de surveillance et d'alerte précoce pour prévenir les incendies de forêt, permettront également de circonscrire rapidement tout départ de feu.

APS

CHLEF

Le secteur de l'enseignement supérieur renforcé par de nouveaux projets

Le secteur de l'enseignement supérieur à Chlef a bénéficié, au titre de l'année universitaire 2025-2026, de plusieurs projets d'investissement visant à consolider ses services et les conditions de formation académique des étudiants de l'Université Hassiba Ben Bouali, a-t-on appris, mardi, de responsables de cet établissement.

Selon le vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation, Mohamed Yahiaoui, ces projets répondent aux besoins des étudiants en matière de promotion des services et s'inscrivent dans la dynamique de développement de la recherche scientifique, de l'enseignement académique et de la diversification de la nomenclature des spécialités.

Les principaux projets concernent la réalisation d'une Faculté de médecine de 2.000 places pédagogiques à la cité "Essalam", la construction d'une salle de conférences et d'un restaurant universitaire au pôle de Hassania, ainsi qu'un complexe sportif universitaire au pôle universitaire d'Ouled Farès. A cela s'ajoute l'acquisition d'équipements pour le laboratoire de biologie moléculaire, de génomique et de bio-informatique de l'université de Chlef.

Une enveloppe de 500 millions de DA a, par ailleurs, été allouée à la réhabilitation de six (6) résidences universitaires et de structures de restauration, en plus de la réhabilitation et de l'équipement des bâtiments de l'annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS) et de l'installation d'équipements audiovisuels dans plusieurs amphithéâtres, selon la même source.

Dans le même cadre, des équipements ont été acquis au profit de l'incubateur d'entreprises de l'université, parallèlement à l'aménagement de ses locaux, afin d'assurer un meilleur accompagnement des projets étudiants et de favoriser leur contribution à l'économie nationale et au développement local.

A noter que l'Université Hassiba Ben Bouali a conclu près de 50 conventions de partenariat et de coopération avec le tissu économique et social de la wilaya, ainsi que trois (3) accords de jumelage avec d'autres universités pour renforcer les échanges scientifiques et académiques.

EL-MENIAA

Quelque 45 participants au 4^e Salon international de l'agriculture, l'industrie de transformation et l'élevage

Quelque 45 exposants prennent part à la 4^{ème} édition du Salon international de l'agriculture, de l'industrie de transformation et de l'élevage, ouverte mardi à El-Meniaa.

Cette édition du Salon voit la présence d'opérateurs nationaux et étrangers, avec notamment des compagnies opérant dans la fabrication d'équipements et outils agricoles, la production d'intrants nécessaires au développement des cultures stratégiques, à la céréaliculture aux cultures fourragères, à l'arboriculture et aux cultures maraichères.

Les opérateurs agricoles ont salué l'organisation de cette manifestation qui leur permet de prendre connaissance des nouveautés technologiques, aussi bien en produits agricoles que de mécanique, susceptibles de contribuer au développement d'une agriculture moderne et l'amélioration des rendements agricoles.

Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a indiqué, lors de l'inauguration du Salon à la salle omnisports de la commune de Hassi El-Gara, que les services de la wilaya œuvrent à aplanir les contraintes rencontrées par les investisseurs, à travers la délivrance, dans de brefs délais, d'autorisations de forages d'irrigation, la régularisation réglementaire de situation d'opérateurs agricoles, et la prise en charge de leurs préoccupations selon les moyens disponibles.

Le chef de l'exécutif de wilaya a affirmé que plus de 1.200 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électrification depuis 2021 et certaines autres sont projetées, en plus de l'ouverture de pistes agricoles.

Il a ajouté qu'El-Meniaa s'est vue accorder, à la lumière des récoltes réalisées ces dernières années, une série d'installations en vue d'accroître les capacités de stockage des céréales et fourrages.

Une production de plus de 1,1 million de quintaux de céréales a été réalisée la saison écoulée, dans la wilaya d'El-Meniaa, a rappelé le même responsable, avant de faire part de l'emblavement, cette saison, de plus de 26.000 hectares.

APS

ÎLES KOURILES

Un séisme de magnitude 6,2 frappe

Un séisme d'une magnitude de 6,2 a secoué les îles Kouriles mardi, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences GFZ. L'épicentre, avec le foyer d'une profondeur de 50 km, a été initialement localisé à 44,60 degrés de latitude nord et 149,16 degrés de longitude est.

Un autre séisme de magnitude 5,3 a frappé les îles dimanche dernier.

SOUDAN

570 antiquités précieuses volées par les FSR retrouvées

Plus de 570 antiquités précieuses volées par les Forces de soutien rapide (FSR) du musée national de Khartoum ont été retrouvées après de longs mois d'enquêtes, ont annoncé mardi les autorités soudanaises lors d'une cérémonie officielle à Port Soudan.

Ces artefacts datant de l'époque préhistorique jusqu'à la période islamique et représentant notamment des statuettes funéraires, des vases ornementés, de la vaisselle en bronze, des pierres gravées ou minuscules amulettes en forme scarabées, ont été exposés sur de grandes tables déployées dans une salle de réception pour cette cérémonie sous haute surveillance.

Le musée de Khartoum qui réunissait toutes les collections trouvées par les archéologues sur les différents sites antiques du Soudan, a été pillé et détruit au printemps 2023, quand les FSR ont pris la capitale. À l'époque des pillages, des images satellites ont montré des camions chargés de trésors se diriger vers le Darfour, vaste région de l'ouest contrôlée par les FSR.

Depuis, les autorités soudanaises se sont mobilisées avec l'aide de l'UNESCO et d'Interpol pour retrouver les objets volés avant qu'ils ne passent les frontières en contrebande pour être vendus au marché noir. Parmi les antiquités toujours recherchées, la "Chambre d'or", la collection la plus précieuse du musée de Khartoum, réunissant des bijoux anciens et des pièces en or pur de 24 carats, dont certaines vieilles de près de 8.000 ans.

BOLIVIE

11 morts dans un accident de minibus conduit par un jeune mineur

Onze personnes ont été tuées lundi lors d'un accident de la route dans l'est de la Bolivie, alors qu'elles voyageaient dans un minibus conduit par un adolescent "âgé de 13 à 14 ans", a indiqué la police.

"À l'heure actuelle, nous parlons de 11 personnes décédées", a déclaré Miguel Lipe, le policier chargé de l'enquête sur l'accident, à une chaîne de télévision locale.

Une liste préliminaire des victimes fait état de quatre mineurs et sept adultes décédés.

Selon l'agent, l'un des éléments révélés par les premières expertises est que le conducteur du véhicule était "un mineur âgé de 13 à 14 ans", qui est décédé après l'accident.

D'autres rapports de police indiquent que quatre blessés ont été admis dans un hôpital local. Le véhicule a percuté un arbre sur une route près du village de Puerto Quijarro, dans le département de Santa Cruz, près de la frontière avec le Brésil.

Le policier a affirmé que parmi les passagers se trouvaient des personnes "apparemment en état d'ébriété".

Selon les chiffres du ministère bolivien de l'Intérieur, environ 1.400 personnes meurent chaque année sur les routes boliviennes.

APS

ESPAGNE

Coup historique contre le narcotrafic : saisie record de près de dix tonnes de cocaïne en haute mer

Les autorités espagnoles ont annoncé, lundi, la saisie spectaculaire de près de dix tonnes de cocaïne à bord d'un cargo transportant du sel, intercepté en pleine mer dans l'océan Atlantique.



Par Abed Meghit

Cette opération, qualifiée d'historique par la police nationale, constitue la plus importante saisie de cocaïne jamais réalisée en haute mer par les services espagnols. Menée la semaine dernière par les unités spéciales de la police espagnole, l'intervention a ciblé un navire lié à une organisation multinationale de narcotrafic, alors qu'il faisait route vers l'Europe.

Selon un communiqué officiel, treize personnes ont été interpellées lors de cette opération d'envergure, au cours de laquelle une arme de poing a également été saisie. La drogue, dissimulée au milieu d'une cargaison de sel, était répartie dans 294 sacs.

La quantité exacte saisie s'élève à 9,994 kilogrammes de cocaïne, un volume sans précédent pour une opération en haute mer. Les autorités ont salué un « coup historique » porté aux réseaux criminels internationaux, soulignant l'impact majeur de cette saisie sur les circuits du narcotra-

fic. Cette opération s'inscrit dans un contexte de renforcement de la lutte contre le trafic de drogue en Espagne, pays régulièrement utilisé comme porte d'entrée vers le marché européen.

En octobre 2025, la police espagnole avait déjà annoncé la saisie de 6,5 tonnes de cocaïne à bord d'un navire au large des îles Canaries. Un an auparavant, 13 tonnes de cocaïne avaient été découvertes dans le port d'Algésiras, en Andalousie, dissimulées dans un conteneur de bananes, une saisie alors qualifiée de record national.

La répétition de ces opérations met en évidence l'ampleur des flux de drogue transitant par les routes maritimes et la capacité d'adaptation des réseaux criminels. Elle souligne également l'importance de la coopération internationale et des dispositifs de surveillance maritime pour endiguer ce fléau mondial.

Avec cette saisie exceptionnelle, l'Espagne réaffirme sa détermination à lutter contre le narcotrafic et à protéger ses frontières maritimes, envoyant un message fort aux organisations criminelles opérant à l'échelle internationale.

MAROC

Trafic de drogue : quand l'économie parallèle devient un instrument stratégique du Makhzen

Un rapport publié récemment par le site « N'oubliez pas le Sahara occidental » dresse un constat alarmant sur l'ampleur et la structuration du trafic de drogue lié au Maroc.

Loin d'être une simple activité criminelle marginale, ce phénomène est désormais décrit comme une composante centrale d'une économie parallèle profondément enracinée, aux ramifications régionales et internationales, et dont les effets dépassent largement les frontières marocaines.

Intitulé « Trafic de drogue : la dimension stratégique d'une économie marocaine parallèle », le document met en lumière l'évolution progressive de la production de cannabis au Maroc vers un véritable système industriel.

Cette mutation, opérée sur plusieurs décennies, aurait bénéficié d'une tolérance institutionnelle persistante, permettant aux réseaux de trafic de se structurer, de se professionnaliser et de générer des profits colossaux, en l'absence de mécanismes de contrôle financier et judiciaire efficaces.

Selon le rapport, cette économie parallèle ne se limite plus au territoire marocain.

L'Europe est devenue l'une des principales destinations de ces flux illicites, avec des conséquences directes sur la sécurité intérieure de plusieurs États. L'augmentation des violences

liées aux gangs armés, observée dans différentes villes européennes, illustre la dimension transnationale de ce trafic et son caractère de plus en plus préoccupant pour les autorités judiciaires et sécuritaires internationales. Les revenus issus de cette activité ne serviraient pas uniquement à alimenter les réseaux criminels.

Le document affirme qu'ils seraient également utilisés comme leviers de négociation, de chantage et de financement de groupes de pression, élargissant ainsi le champ d'influence de l'économie parallèle et la transformant en outil stratégique au service du système du Makhzen.

Cette instrumentalisation du trafic de drogue contribuerait à une corruption financière généralisée, menaçant la stabilité des pays voisins, notamment en Afrique du Nord, au Sahel et en Europe.

Le rapport va plus loin en soulignant que le Maroc s'est progressivement imposé comme un centre logistique majeur du trafic international.

En plus de la résine de cannabis, des quantités significatives de cocaïne transiteraient par son territoire, empruntant un réseau complexe de routes clandestines.

Ces itinéraires incluent des embarcations de contrebande sophistiquées, des axes terrestres traversant des zones désertiques, l'utilisation d'héli-

coptères franchissant le détroit de Gibraltar et, dans certains cas documentés, des tunnels reliant le territoire marocain à Ceuta.

Ces infrastructures, loin d'être improvisées, témoignent d'une coordination méthodique et de capacités techniques avancées.

Elles posent, selon les auteurs du rapport, la question de la responsabilité des acteurs censés assurer la surveillance des frontières et le respect des conventions internationales.

Le trafic de drogue est ainsi qualifié de composante d'une « géopolitique non conventionnelle », comparable, par ses effets, à l'instrumentalisation de la migration comme moyen de pression politique.

Le document établit un lien direct entre ces pratiques et la tentative de légitimation de l'occupation du Sahara occidental, estimant que nier cette dimension stratégique constituerait une erreur d'analyse majeure.

En conclusion, le rapport affirme que le trafic de drogue lié au Maroc est devenu un moteur silencieux d'une économie informelle qui exploite la faiblesse institutionnelle et révèle un effondrement structurel du système du Makhzen, où frontières, ports et marchés se transforment en vecteurs de contrebande, au détriment de la stabilité régionale et de la sécurité internationale.

Abed M.

CONSTANTINE Ouverture des travaux du Congrès international de chirurgie pédiatrique avec la participation de 350 spécialistes

Les travaux du Congrès international de chirurgie pédiatrique ont été ouverts, mardi à Constantine, avec la participation de 350 médecins spécialistes nationaux et étrangers, dans l'objectif d'examiner les dernières avancées scientifiques et les techniques modernes liées à cette spécialité médicale.



Cette manifestation scientifique, organisée sur deux jours (13 et 14 janvier), constitue un espace d'échange d'expériences autour de la prise en charge chirurgicale des maladies et des malformations congénitales chez l'enfant, notamment le nouveau-né, ainsi que de la présentation des résultats de recherches et d'études récentes dans plusieurs domaines, dont la chirurgie urologique, la chirurgie laparoscopique et la chirurgie orthopédique pédiatrique, a précisé, lors de la cérémonie d'ouverture, le président du Congrès, Pr. Zoubir Atrih.

Le même intervenant, qui est également chef du service de chirurgie pédiatrique à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère et enfant Sidi Mabrouk à Constantine, initiateur de cet événement scientifique, a précisé que le Congrès est marqué par la participation de spécia-

listes algériens, ainsi que d'experts venus d'Egypte, de Tunisie, du Sénégal et de Suisse. Ce Congrès international s'inscrit dans le cadre du renforcement de la formation médicale continue et de la promotion des pratiques chirurgicales, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la prise en charge sanitaire des enfants, tout en ouvrant de larges perspectives de coopération entre les compétences nationales et internationales, a ajouté le même spécialiste. De son côté, le directeur de l'Etablissement hospitalier spécialisé Mère et enfant Sidi Mabrouk, Mustapha Kerboua, a souligné que l'organisation de ce Congrès constitue une opportunité pour mettre en valeur la ville de Constantine en tant que pôle scientifique et médical, et comme destination privilégiée pour l'accueil de manifestations scientifiques à dimensions nationale et

internationale. Il a ajouté que la wilaya de Constantine dispose d'un service régional spécialisé en chirurgie pédiatrique, encadré par une équipe médicale ayant réalisé près de 2 000 interventions chirurgicales complexes au profit d'enfants issus de différentes wilayas de l'Est du pays durant l'année 2025, avec des taux de réussite élevés et des résultats médicaux positifs, soulignant que cette performance reflète le niveau d'expertise et de compétence dont bénéficie le personnel médical de la wilaya. Le programme de ce Congrès médical international comprend plusieurs sessions scientifiques et conférences animées par des professeurs spécialistes en chirurgie pédiatrique, ainsi que des débats scientifiques visant à enrichir les connaissances et à suivre les évolutions enregistrées dans ce domaine médical.

EL-OUED 20 opérations chirurgicales délicates en gynécologie-obstétrique effectuées dans le cadre d'un jumelage



Pas moins de 20 interventions chirurgicales délicates, en gynécologie-obstétrique, ont été effectuées cette semaine dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre du jumelage entre l'établissement hospitalier spécialisé Mère-enfant "EHS-Bachir Bennacer" (El-Oued) et le Centre hospitalo-universitaire "CHU-Ibn-Rochd" (Annaba).

Ces interventions ont été menées sur patientes, d'El-Oued et de wilayas voisines, présentant des maladies au niveau de l'appareil génital, col de l'utérus notamment, source de retarde-

ment de la procréation et de perturbations de la grossesse, en plus de cas cancéreux, a expliqué le directeur de l'EHS-Bachir Bennacer, Zakaria Nebouaâ.

Ces opérations ont été effectuées trois jours durant par un staff composé de six (6) gynécobstétriciens et des anesthésistes-réanimateurs, et d'un corps paramédical, sous la conduite du Pr. Guellati Wafa, chef de service gynécologie-obstétrique au CHU-Ibn Rochd.

Pas moins de 52 femmes ont, à cette occasion, bénéficié de consultations médicales spécialisées, en vue de déterminer la prise en charge chirurgicale, le cas échéant, notamment celle atteinte de tumeur cancéreuse.

Ces journées médicales ont donné lieu également à l'animation par le Pr.

Guellati Wafa d'une session de formation en direction du corps médical et paramédical local, en vue d'assurer leur perfectionnement dans le domaine.

L'EHS Mère-Enfant Bachir Bennacer a établi pour l'année 2026 un programme médical préliminaire prévoyant plus d'une quinzaine de jumelages médico-chirurgicaux.

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 71.424 martyrs et 171.324 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.424 martyrs et 171.324 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de cinq martyrs ainsi que six blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 447 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.246 autres ont été blessés, tandis que les corps de 697 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

Ghaza: plus de 18.500 personnes ont besoin d'une évacuation médicale urgente (OMS)

Plus de 18.500 personnes ont besoin d'une évacuation médicale urgente depuis la bande de Ghaza, a déclaré le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"La semaine dernière, l'OMS a soutenu l'évacuation médicale de 18 patients et de 36 accompagnants depuis Ghaza vers la Jordanie, pour des soins de traumatologie et des traitements contre le cancer, les affections gastro-intestinales, rénales, immunologiques et d'autres maladies graves", a indiqué Tedros Adhanom Ghebreyesus dans un message diffusé lundi sur les réseaux sociaux.

Il a fait savoir que "depuis octobre 2023, plus de 10.700 patients ont été évacués de Ghaza pour des traitements spécialisés dans plus de 30 pays", notant cependant que "plus de 18.500 personnes, dont 4.000 enfants, ont encore un besoin urgent d'évacuation médicale".

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.419 martyrs et 171.318 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

INDE Alerte au Bengale occidental après des cas suspects de virus Nipah

L'Etat indien du Bengale occidental a été placé en alerte après la détection de deux cas suspects de virus Nipah, ont indiqué mardi les autorités.

Le ministère indien de la Santé a annoncé avoir lancé une action "immédiate et coordonnée" après l'identification des cas dans le district de North 24 Parganas.

"Un appui en laboratoires, une surveillance renforcée, la prise en charge des cas, des mesures de prévention et de contrôle des infections, ainsi qu'une expertise spécialisée ont été mobilisés", a précisé le ministère dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

Selon le ministère, une équipe nationale conjointe de riposte aux épidémies a été dépêchée sur place et des protocoles standards ont été partagés avec les autorités locales afin d'assurer un engendement efficace.

La plus haute responsable administrative de l'Etat, Nandini Chakraborty, a indiqué que les deux patients reçoivent actuellement un traitement et sont étroitement suivis par une équipe médicale spécialisée, selon la radio publique All India Radio.

Les autorités ont par ailleurs intensifié la surveillance dans plusieurs districts et procédé au traçage des contacts à haut risque afin de prévenir toute propagation du virus.

Le virus Nipah, une maladie zoonotique pouvant provoquer de graves troubles respiratoires et des encéphalites, a déjà été signalé dans le sud de l'Inde, notamment au Kerala, où plusieurs foyers ont été recensés ces dernières années.

CHEVEUX

Agir dès l'été, pour prévenir la chute d'automne

En automne, c'est bien connu, les cheveux virent à la botte de foin et tombent par poignées. Une mésaventure qui ne vous arrivera pas si vous prenez vos cheveux en main dès cet été.

Cheveux: conservez une belle couleur

Si vous tenez à faire une couleur avant de partir buller, il faut choisir les couleurs ton sur ton sans ammoniaque qui, au fil des semaines, évolueront naturellement ce qui créera de jolis reflets. Sauf qu'en été, on cumule facilement le chlore, le sel et le soleil : le trio mortel de la coloration ! Les écailles du cheveu s'écartent suite à l'altération de son film hydrolipidique. Résultat : cheveux secs, pointes fourchues et éclat en berne.

Pendant les vacances : commencez une cure de gélules solaires trois semaines avant le départ (et à poursuivre encore deux mois) pour hydrater votre organisme de l'intérieur et faire le plein d'antioxydants, vos meilleures armes contre le rayonnement UV.

Au soleil, appliquez une crème de moussé sur vos cheveux secs ou légèrement humides aussi souvent que nécessaire. Le soir, après un bon brossage tête en bas, shampooing obligé avec un produit spécial soleil, puis pose d'un masque nourrissant puis rinçage soigneux. Deux fois par semaine, remplacez le masque par un soin réparateur.

Et en septembre ? Prenez rendez-vous avec un bon coloriste et allez-y avec le modèle de vos rêves trouvé dans un magazine. Oui, même pour la couleur. Car "noisette" n'évoque pas la même nuance à tout le monde. Alors, pour bien se comprendre, on se parle par images interposées. Et, comme sur la plage, on continue à prendre le plus grand soin de ses cheveux, avec des shampooings et des soins après-shampooing pour cheveux colorés.

Cheveux: prenez-en soin

Même avec la meilleure volonté du



monde, on finit par martyriser nos cheveux sans même le savoir. Il suffit de petits gestes machinaux répétés à l'envi, de techniques de coiffage comme le brushing mal exécutées ou trop fréquemment pour que nos cheveux, déjà fragilisés par le soleil et le sel, finissent par déclarer forfait. C'est dès les vacances qu'il faut changer ses habitudes pour que nos cheveux abordent la rentrée en pleine forme.

Pendant les vacances: brossez-vous les cheveux dans le bon sens, c'est-à-dire en partant des pointes et en remontant. Lais-

sez-les naturels aussi souvent que possible car les laques et autres gels fixants ont le chic de dessécher les cheveux car ils contiennent tous de l'alcool. Autre actif à fuir, le silicone qui fait briller et gaine tellement le cheveu qu'il lui enlève tout tonus naturel. Pour le dépister, on lit les étiquettes, si "diméthicone" apparaît en début ou milieu de liste, on zappe ! En fin de citation, on peut faire un écart de temps à autre, mais un écart très contrôlé !

Et en septembre ? Filez chez le coiffeur vous faire couper les fourches avant que le

cheveu ne casse. Une bonne coupe avec, si possible, la possibilité d'un séchage naturel pendant quel-ques temps. Surtout pas de lisser au quotidien, il n'y a pas plus efficace pour dessécher le cheveu et le rendre terne. Quant au séchoir, contrairement à la brosse, on l'utilise de la racine vers les pointes pour lisser les écailles dans le bon sens. Et on le règle sur une température moyenne pour éviter de brûler le cheveu.

Cheveux: évitez la chute

En automne, c'est réglé comme du papier à musique : nos tifs font les frais de la loi sur la pesanteur. En clair, on les retrouve au fond de la baignoire, dans son assiette, sur son col... Pourquoi une telle chute ? Parce que les rayons solaires augmentent la sécrétion des hormones responsables de la croissance des cheveux. S'il sont plus nombreux qu'avant au fond de la baignoire, c'est aussi parce qu'ils arrivent plus nombreux en fin de vie !

Rien de grave, donc ! Quand la croissance sera ralentie, la chute s'endigera d'elle-même. Mais on peut prévenir la chute par de petites astuces. Pendant les vacances : équilibrez votre alimentation qui doit apporter suffisamment de protéines, constituant de la kératine, et de vitamines, notamment de la B6. Cela n'empêchera les cheveux en fin de vie de tomber mais favorisera une bonne repousse.

Et en septembre ? Une fois la chute amorcée, on stimule son cuir cheveu avec un complexe d'huiles essentielles ou des soins spécifiques en cure de 21 jours, tout en continuant d'équilibrer ses menus. Éventuellement, une fois la cure de gélules solaires terminée, on peut envisager de prendre des compléments alimentaires capillaires pendant deux mois.

Un remède miracle contre les cheveux gris



Adieu les cheveux gris ! Un traitement miracle pour repigmenter les cheveux et la peau vient d'être découvert par des chercheurs hollandais, allemands et britanniques.

Un nouveau traitement pourrait bouleverser la vie des personnes souhaitant cacher leurs cheveux grisonnants ou traiter la peau en cas de vitiligo, cette maladie caractérisée par une dépigmentation de l'épiderme. Découvert par des chercheurs hollandais, allemands et britanniques, et annoncé par la revue scientifique "The FASEB Journal", le composé en question, une enzyme catalase modifiée, agit en inversant le stress oxydatif responsable de la décoloration des cheveux et la dépigmentation de la peau.

À ce jour, il ne fait aucun doute que la perte soudaine de la pigmentation de la peau et de la couleur des cheveux peut affecter les personnes à plusieurs niveaux", affirme l'auteur de l'étude, Karin Schallreuter, avant d'ajouter que "l'amélioration de la qualité de vie après une repigmentation totale ou partielle a été documentée".

Les recherches ont été menées sur 2 411 patients atteints de vitiligo. En rééquilibrant leurs niveaux d'enzymes anti-oxydantes, les scientifiques ont réussi à pigmenter la peau et les cils des patients. Pour le moment, la date de mise sur le marché du produit n'a pas encore été annoncée.

En cause, tout ce qui peut aggraver la peau du cuir cheveu, que ce soit des facteurs internes (stress, maladie, fatigue) ou externes (pollution, cosmétiques, chaleur, froid, frottements). Face à ces agressions, le cuir cheveu réagit et son renouvellement épidermique s'emballe. Plus épaisse, la couche de cellules cornées desquamé de manière importante sous la forme de pellicules. L'inflammation provoque la prolifération d'un champignon, le malassezia,

Du simple gratouillis au problème plus sérieux de psoriasis, le cuir cheveu peut nous mettre dans tous nos états ! Aujourd'hui, le problème des pellicules et du cuir cheveu sensible touche un homme sur deux, mais concerne également 44 % des femmes. « Les connaissances physiologiques en matière de cuir cheveu ont évolué : « l'effet réservoir » du follicule sébacé est une découverte scientifique importante, explique le Dr Vincent Durosier, médecin généraliste et directeur médical des laboratoires Ducray. Les molécules actives de petite taille contenues dans les produits traitants pénètrent à la base du cheveu jusqu'au derme, et agissent ainsi sur une longue durée. » En clair, une fois appliqué sur le cuir cheveu, un shampooing ou une lotion reste efficace pendant 24 heures et jusqu'à plusieurs jours.

De plus, depuis peu, les shampooings traitent les problèmes de cuir cheveu se sont nettement améliorés. Les laboratoires proposent désormais des produits beaucoup plus agréables à utiliser, grâce à des galéniques proches des shampooings classiques. Ces produits autrefois très médicaux « sont devenus de véritables soins pour la beauté des cheveux, qui préservent aussi l'éclat et la brillance », souligne le Dr Durosier. Il n'y a plus à choisir entre efficacité et douceur, d'autant que les problèmes de cuir cheveu sont généralement associés à des cheveux fatigués et en manque de tonus. Qu'il ait efficacité longue durée, dit aussi traitement plus efficace...

Pour de simples squames, un soin antipelliculaire

À l'état normal, le cuir cheveu est recouvert de squames qui s'éliminent naturellement au lavage et au brossage. Il arrive que ce processus s'emballe et soit perturbé. Les pellicules apparaissent alors sous forme de squames visibles plus ou moins épaisses, blanches ou jaunes, adhérentes ou tombant en neige sur les épaules selon la nature du cuir cheveu (tendance grasse ou sèche).

Le traitement agit entre 15 jours à 3 semaines à raison de deux à trois applications par semaine. Afin d'éviter les récurrences, un shampooing d'entretien est préconisé tous les 8 à 15 jours. Une lotion est complémentaire, mais pas obligatoire. Elle contient les mêmes ingrédients que le shampooing afin d'augmenter l'efficacité du traitement au quotidien. Elle doit se choisir peu ou pas alcoolisée pour ne pas dessécher le cuir cheveu.

Quand aller voir un dermatologue ? Si l'emploi des shampooings et des lotions anti-pelliculaires n'a donné aucun résultat dans le mois qui suit, que les symptômes s'aggravent. Les traitements médicaux correspondent à des anti-inflammatoires plus puissants, c'est-à-

PELLICULES

Quels traitements pour quels symptômes ?

On se gratte, ça démange, ça rougit, des pellicules apparaissent... Le cuir cheveu signale son inconfort. Il est temps de réagir et de le traiter avec des solutions adaptées.



naturellement présent sur le cuir cheveu. Un cercle vicieux s'installe. La multiplication du champignon entraîne l'inflammation, laquelle développe l'hyperprolifération des kératinocytes qui, à son tour, alimente le champignon.

On évite les frictions excessives, en particulier les gommages du cuir cheveu. Mais aussi les agressions dues à des coups de brosse intempestifs, des coiffures trop serrées comme les tresses, la chaleur du séchoir. L'utilisation d'agents lavant trop agressifs et de produits de styling occlusifs (contenant, par exemple, de la paraffine).

Un simple shampooing suffit si la base lavante douce contient un antifongique pour limiter le développement du champignon (picrotone olamine, zinc pyrithione, modérée à sévère, le traitement sera adapté aux besoins.

La dermatite séborrhéique n'est pas une maladie, mais un état naturel de la peau chez certaines personnes. Une fois détectée, l'inflammation s'associe à un renouvellement épidermique trop rapide et à une prolifération du champignon naturel de cuir cheveu, le malassezia. Parmi les principaux facteurs déclenchant, on trouve la pollution, le stress, la prise de certains médicaments, l'excès calcatoire, les lavages trop agressifs, les brossages répétés, la chaleur du séchoir, une eau de rinçage trop chaude, les tensioactifs anioniques trop décapants.

Un simple shampooing suffit si l'on troque son shampooing habituel par un shampooing haute tolérance sans conservateur et sans parfum contenant un minimum d'ingrédients, c'est-à-dire une base lavante douce (sans sulfates) avec un actif antipyrithonique, tel que le polidocanol et un agent anti-fongique (picrotone olamine, zinc pyrithione, ichtyol). Dès le premier shampooing, un soulagement se fait sentir. En quelques jours, tout rentre dans l'ordre. Une lotion est nécessaire, car elle calme les démangeaisons, grâce à des actifs apaisants comme le bisabolol. Une fois par jour, le soir de préfé-

rence, elle s'applique rare par rate avant de masser doucement sans froter.

Losses que les symptômes persistent en dépit d'un changement d'habitudes dans le soin des cheveux, il faut voir un dermatologue. Ce spécialiste détermine alors la part de l'inflammation et de la desquamation dans la dermatite séborrhéique.

Car en soignant l'une, on risque d'aggraver l'autre. Si les pellicules sont visibles et gênantes (dermite sévère), le médecin prescrit un shampooing kératolytique efficace, mais aussi très décapant pour le cuir cheveu. Afin d'obtenir une action durable, et en cas de dermatite très inflammatoire, un traitement topique médical à base de corticoïdes vient s'ajouter sous forme de crème, mousse ou lotion à appliquer tous les jours.

En cas de psoriasis, on va chez le dermatologue

Considérée comme auto-immune, le psoriasis peut également atteindre le cuir cheveu sous forme de plaques épaisses et en relief, de squames adhérentes et jaunes, repoussant sur une base inflammatoire. Le prurit est constant et l'aspect esthétique de la chevelure est mis à mal.

On ne connaît pas les causes de la maladie, mais on sait qu'elle est génétiquement déterminée et qu'elle correspond à un renouvellement épidermique accéléré de huit jours au lieu de 28 normalement. L'état inflammatoire est chronique, et rythmé par des poussées, qui ont lieu sous l'influence du stress, de la fatigue, du surmenage et de la prise de médicaments. Cette maladie de peau est systématiquement aggravée par les frottements, que ce soit le port de couvre-chefs trop serrés comme un casque de moto ou un bonnet, les gommages, les frictions avec une serviette, le simple fait de se gratter...

Cette maladie de peau se soigne, mais ne se guérit malheureusement pas. Le traitement local consiste en l'application d'un shampooing à la cortisone forte que l'on laisse agir 15 minutes sur le cuir cheveu non mouillé avant d'émulsionner. Un jour sur deux, on alterne avec un shampooing anti-pelliculaire (Keulal DS Ducray) que l'on pose sur le cuir cheveu une à deux heures avant de procéder au shampooing. Le psoriasis se traite également grâce à l'application d'une crème à la cortisone forte et un dérivé de vitamine D. Il faut patienter 6 à 8 semaines pour voir les premières améliorations. Les traitements oraux sont réservés aux cas les plus graves.

Comment discipliner Les cheveux secs ?

Difficiles à discipliner, les cheveux secs sont responsables d'un inconfort majeur. Comment rectifier ce terrain désagréable ? Et pourquoi utiliser des produits pour cheveux secs ?

Avec un aspect de paille, ils sont rêches au toucher, ternes, cassants, fourchus, difficiles à coiffer et à démêler, particulièrement électriques... Ne cherchez pas davantage, vous avez les cheveux secs ! Deux raisons possibles : un déficit constitutionnel au niveau de la sécrétion sébacée ou une agression temporaire.

Secs en réaction à...

Un excès de soleil, d'eau de mer, d'eau chlorée, de shampooings trop détergents, de permanentes, de brushings trop chauds, de brossages intenses, de décolorations ou de colorations... figurent parmi les causes les plus fréquentes d'agression occasionnant une sécheresse capillaire. La première mesure consiste donc à supprimer la ou les causes.

Secs par nature

Les cheveux dits « normaux » sont correctement lubrifiés par le sébum. Les

écailles sont aplaties et bien imbriquées les unes dans les autres. Mais lorsque le cuir cheveu et les cheveux sont insuffisamment protégés et lubrifiés, les conséquences ne passent pas inaperçues.

Particulièrement lisse, le cuir cheveu devient facilement irritabile. Il perd de sa souplesse provoquant un inconfort cutané, des tiraillements et des squames (pellicules sèches). Les cheveux deviennent secs, cassants et ternes. Ils présentent alors une porosité et une fragilité accrue avec souvent des pointes qui fourchent. Les écailles se soulèvent rendant les cheveux vulnérables.

Comment agissent les produits « cheveux secs » ?

Shampooings, masques, baumes... « spéciaux cheveux secs » vont venir restaurer le film hydrolipidique, protéger les cheveux et leur apporter les éléments nutritifs essentiels. Les shampooings vont contenir des bases lavantes très douces et des agents antistatiques pour faciliter le brossage et le démêlage. En cas de cheveux secs, il est conseillé d'utiliser un shampooing nourrissant et réparateur une à



deux fois par semaine. Pour une cure intensive, il est bienvenu de compléter le traitement par un masque hydratant de

façon hebdomadaire ou, pour un entretien, par un soin après-shampooing hydratant sans rinçage.

DROITS HUMAINS AU SAHARA OCCIDENTAL

Une délégation espagnole attendue à Laâyoune occupée

Une délégation des îles Canaries (Espagne) est attendue mardi dans la ville de Laâyoune occupée pour s'enquérir des violations des droits humains perpétrés par l'occupant marocain à l'encontre du peuple sahraoui, a annoncé la Fédération des institutions de solidarité avec le Sahara occidental (FEDISSAH).



Cette visite a pour objectif de "constater de visu les violations des droits humains dont est victime la population sahraouie dans la ville de Laâyoune et de rencontrer des défenseurs des droits humains dans les territoires occupés", a indiqué la Fédération dans un communiqué.

La délégation comprendra Carmelo Ramirez, conseiller à la coopération institutionnelle et à la solidarité internationale du Conseil insulaire de Gran Canaria et président de la FEDISSAH, ainsi que Noemi Santana Perera, députée du parti Podemos au Congrès des députés.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de "l'engagement des institutions et organisations canariennes à défendre les droits fondamentaux et à suivre la situation sur le terrain", a-t-elle encore ajouté. La FEDISSAH

a réaffirmé, à l'occasion, son engagement en faveur de "la défense des droits de l'homme, du respect du droit international et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, piliers essentiels d'une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental".

Depuis son invasion par le Maroc en 1975, le Sahara occidental est soumis à un blocus notamment médiatique.

Depuis 2014, le Maroc a même renforcé son contrôle et une interdiction totale est faite de facto aux observateurs et journalistes étrangers d'entrer sur le territoire.

Même le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme est interdit d'accès aux territoires sahraouis occupés.

Dans un communiqué conjoint, la Ligue pour la protection des pri-

sonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) et l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA) ont affirmé, il y a quelques jours, que l'occupant marocain a expulsé du Sahara occidental, entre 2014 et le 24 août dernier, 329 observateurs internationaux, parlementaires, défenseurs des droits humains et journalistes venant de 21 pays et dont les derniers étaient deux défenseurs des droits humains de l'organisation "Nonviolence".

En 2025, les autorités de l'occupation marocaine ont expulsé 27 étrangers dont des parlementaires, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes venant d'Espagne, des Etats Unis d'Amérique et du Portugal dans le cadre du blocus imposé aux territoires sahraouis occupés.

L'Armée sahraouie cible une base de soutien et d'appui des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Guelta

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé une base de soutien et d'appui des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Guelta, "lui infligeant de lourdes pertes humaines et

matérielles", indique un communiqué du ministère sahraoui de la Défense nationale.

Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des unités avancées de l'Ar-

mée sahraouie ont ciblé, lundi, par d'intenses bombardements, une base de soutien et d'appui de l'armée d'occupation marocaine dans la région de Echerk Tourta, dans le secteur de Guelta.

SOUDAN

Des centaines de membres des FSR tués et blessés dans plusieurs régions (armée)

Les forces armées soudanaises ont annoncé, mardi, avoir infligé de lourdes pertes aux Forces de soutien rapide (FSR), tuant et blessant des centaines de leurs éléments lors d'opérations menées dans les régions du Kordofan, du Darfour et du Nil Bleu, rapportent des médias.

L'armée a précisé, dans un communiqué, que ses opérations menées au

cours des 72 dernières heures avaient permis la destruction de 56 véhicules militaires et fait des centaines de morts et de blessés parmi les éléments armés au Kordofan, tandis que 47 véhicules militaires ont été détruits au Darfour, avec un nombre indéterminé de morts et de blessés dans les rangs des FSR. Elle a également indiqué que quatre véhicules

militaires ont été détruits dans la région du Nil Bleu, où des dizaines de membres des FSR ont été tués ou blessés, ajoutant que plusieurs stocks de carburant et de munitions appartenant aux FSR ont été détruits dans différents sites.

L'armée soudanaise a réaffirmé qu'elle "poursuit l'élargissement des périmètres de sécurisation autour des villes et

des sites stratégiques" et qu'elle reste "déterminée à repousser les Forces de soutien rapide et à les éliminer du pays".

Pour rappel, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide s'affrontent depuis la mi-avril 2023 dans un conflit armé ayant fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, à l'intérieur du pays comme à l'étranger.

UNION AFRICAINE

Ouverture des travaux de la 51^e session ordinaire du Comité des représentants permanents

Les travaux de la 51^e session ordinaire du Comité des représentants permanents (CRP) de l'Union africaine ont débuté lundi à Addis-Abeba, en Ethiopie, en prévision de la tenue de la 48^e session ordinaire du Conseil exécutif et du 39^e sommet de l'Union africaine, qui se tiendront du 11 au 15 février prochain.

L'ordre du jour de cette session prévoit l'étude des rapports stratégiques et institutionnels, notamment ceux liés au plan d'action de l'année 2025 concernant la question de la justice ainsi la feuille de route pour l'année 2026 relative à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement.

Il est également question de faire une évaluation des actions des comités sectoriels et techniques relevant du CRP.

Lors de son allocution d'ouverture, le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssoufa mis en exergue l'importance stratégique du prochain sommet qui réunira les chefs d'Etat et de gouvernements dans le contexte "délicat" que connaît actuellement le continent.

Il a insisté sur l'importance de la thématique choisie pour le sommet de cette année qui concerne l'approvisionnement en eau, un "sujet d'actualité", a-t-il noté.

Il s'est félicité, en outre, du fait que l'Afrique accueille, en 2027, la COP32 prévu à Addis-Abeba.

Sur un autre plan, le président de la commission a assuré que l'UA "poursuit, à travers son Conseil de paix et de sécurité ainsi que ses envoyés spéciaux (...) ses efforts pour régler les crises et améliorer le cadre de la paix et de la sécurité en Afrique".

Sur le plan économique, il a souligné l'implication concrète des pays membres qui ont contribué, rappelle-t-il, au succès de nombreux grands événements internationaux et continentaux en 2025.

SOMALIE

Le Conseil des ministres annule l'ensemble de ses accords avec les Emirats arabes unis

Le Conseil des ministres somalien a fait part, lundi, de sa décision d'annuler l'ensemble des accords conclus avec les Emirats arabes unis dont ceux liés à la sécurité et à la défense en raison d'actes "hostiles" commis contre l'unité de la Somalie et de sa souveraineté, indiquent des médias.

Le Conseil des ministres a annoncé avoir pris la décision de mettre fin à "l'ensemble des accords avec le gouvernement des Emirats, dont ceux signés avec les administrations régionales", précisant que cette décision couvrait également les accords liés aux ports de Berbera, Bosaso et Kis-mayo.

Cette décision, qui inclut également "les accords bilatéraux de coopération en matière de sécurité et de défense (...), repose sur des rapports crédibles et des preuves convaincantes concernant des actions hostiles sapant la souveraineté nationale, l'unité territoriale et l'indépendance politique du pays", affirme le Conseil des ministres.

Il a ajouté que ces actions "pernicieuses" allaient à l'encontre du principe du respect de la souveraineté, de la non-ingérence et du respect du système constitutionnel du pays.

Il a jugé l'attitude des Emirats arabes unis contraire aux principes de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union africaine (UA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et de la Ligue arabe.

Ces agissements vont également à l'encontre de la volonté du peuple somalien et menacent l'unité du pays et son indépendance, a-t-on précisé.

Le ministère somalien des Affaires étrangères a informé les Emirats arabes unis de cette décision ainsi que les partenaires internationaux et régionaux dont l'UA et l'ONU, précisent les mêmes sources.

NIGERIA

Réouverture de certaines écoles après deux mois de fermeture due aux enlèvements

Les cours ont repris dans certaines écoles dans le nord du Nigeria mardi, après des mois de fermeture imposée suite à l'enlèvement de centaines d'élèves en novembre dernier, rapportent des médias.

Les établissements ont repris leurs activités scolaires après que le gouvernement fédéral a annoncé,

dans une circulaire, que le renforcement des mesures de sécurité avait contribué à offrir "un environnement plus sûr" pour le retour des élèves, sans toutefois dévoiler les détails de ces mesures.

Dans l'Etat du Niger, au centre du Nigeria, où plus de 300 élèves et membres du personnel ont été enlevés en novembre dernier, des res-

ponsables gouvernementaux ont indiqué que la majorité des écoles demeurent fermées pour des raisons de sécurité. Expliquant la poursuite de la fermeture des écoles, la commissaire à l'Education de l'Etat du Niger, Khadija Mohammed, a déclaré que "la sécurité des élèves, des enseignants et des communautés scolaires reste une priorité absolue".

PALESTINE

Ghaza : la poursuite de l'entrave de l'entrée des aides aggrave la catastrophe humanitaire (Fattouh)

Le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh, a affirmé mardi que la catastrophe humanitaire qui s'aggrave dans la bande de Ghaza est la conséquence directe de la poursuite par l'occupation sioniste de l'entrave de l'entrée des aides d'urgence, en particulier celles destinées à faire face aux conditions météorologiques rigoureuses.

Dans un communiqué cité par l'Agence de presse palestinienne (Wafa), M. Fattouh a indiqué que "cette interdiction délibérée, concomitante aux conditions climatiques difficiles, aux bombardements continus, à l'effondrement des bâtiments et à l'inondation des tentes, aggrave les souffrances de dizaines de milliers de familles déplacées et incarne une politique de châtiment collectif systématique s'inscrivant dans le cadre d'une guerre d'extermination, de nettoyage ethnique et de déplacement forcé qui ne s'est jamais arrêtée".

Il a souligné que "le silence de la communauté internationale et son incapacité à imposer l'entrée des aides et l'arrêt de

l'agression ne relèvent plus seulement de la défaillance, mais sont devenus une complicité et un partenariat dans le crime, ainsi qu'une tache indélébile sur le front d'un monde qui prétend à la civilisation et à la démocratie, tout en laissant les civils de Ghaza faire face à la mort sous les bombardements et à la rudesse des conditions climatiques". Dans ce contexte, le président du Conseil national palestinien a appelé la communauté internationale à "assumer ses responsabilités juridiques et morales, et à contraindre l'occupation à autoriser, immédiatement et sans restrictions, l'entrée des habitations mobiles, des équipements médicaux et de l'ensemble des aides

humanitaires et médicales, afin d'assurer un minimum de protection et de conditions de vie sûres aux civils et de mettre fin à leur exposition à une mort lente sous les bombardements et la rigueur du climat".

Par ailleurs, le Mouvement de résistance palestinien (Hamas) avait annoncé, en octobre dernier, être parvenu à un accord prévoyant la fin de la guerre génocidaire contre la bande de Ghaza, le retrait des forces d'occupation sionistes, l'entrée des aides et l'échange de prisonniers.

Toutefois, l'occupation poursuit ses violations, faisant depuis l'entrée en vigueur de l'accord, le 10 octobre dernier, 442 martyrs et 1.240 blessés.

Agression sioniste contre Ghaza: au moins 100 enfants tués depuis le cessez-le feu (Unicef)

Au moins 100 enfants palestiniens ont été tués dans des attaques perpétrées par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre dernier, a annoncé mardi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

"Plus de 100 enfants ont été tués à Ghaza depuis le cessez-le-feu début octobre.

Cela représente environ un enfant tué chaque jour pendant le cessez-le-feu", a déclaré depuis Ghaza le porte-parole de l'Unicef, James Elder, par visioconférence pour la presse à Genève.

Ces enfants, 60 garçons et 40 filles selon l'Unicef, ont été "tués par des frappes aériennes, des frappes de drones, y compris des drones kamikazes. Ils sont tués par des tirs de chars.

Ils sont tués par des balles réelles", a-t-il souligné, rele-

vant que le nombre réel était probablement plus élevé.

Un responsable du ministère de la Santé de Ghaza, qui tient les registres des victimes, a fait état d'un chiffre plus élevé, soit "165 enfants tués depuis le cessez-le-feu, sur un total de 442 décès".

"De plus, sept enfants sont morts d'hypothermie depuis le début de l'année", a déclaré Zaher Al-Wahidi, directeur du département informatique du ministère de la Santé.

M. Elder a souligné que les enfants de Ghaza vivaient "toujours dans la peur.

Les traumatismes psychologiques restent non soignés et, plus cela dure, plus ils s'aggravent et deviennent difficiles à guérir", a-t-il indiqué, évoquant une vie qui "reste donc suffocante" et la survie "précaire".

"Un cessez-le-feu qui ralentit les bombardements est un progrès, mais un cessez-le-feu

qui continue d'enfermer des enfants est insuffisant", a-t-il souligné, estimant que "ce que le monde appelle aujourd'hui le calme serait considéré comme une crise ailleurs".

Par ailleurs, M. Elder a dénoncé la décision de l'entité sioniste, le 1er janvier, de suspendre l'accès à la bande de Ghaza à 37 organisations humanitaires étrangères qui avaient refusé de communiquer aux autorités d'occupation la liste de leurs employés.

Selon ce responsable de l'Unicef, "bloquer les ONG internationales, bloquer toute aide humanitaire (...), c'est bloquer une aide vitale".

"Lorsque des ONG clés sont interdites de fournir une aide humanitaire et de témoigner, et que des journalistes étrangers sont bloqués", on peut légitimement se demander si l'objectif n'est pas de "restreindre l'examen des souffrances des enfants", a-t-il ajouté.

général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un point de presse.

Agression sioniste contre Ghaza : près de 95.000 cas de malnutrition aiguë recensés en 2025 (ONU)

Les Nations Unies ont indiqué que la situation humanitaire dans la bande de Ghaza "demeure critique", les conditions météorologiques extrêmes compromettant les progrès réalisés par l'aide humanitaire, soulignant que le nombre total de cas de malnutrition aiguë recensés en 2025 s'élève à près de 95.000.

"Nos partenaires en charge de la lutte contre la malnutrition indiquent avoir examiné plus de 76.000 enfants le mois dernier et avoir identifié environ 4.900 cas de malnutrition aiguë, dont plus de 820 cas de malnutrition aiguë sévère", a déclaré lundi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire

Il a expliqué que "le nombre total de cas de malnutrition aiguë recensés en 2025 s'élève à près de 95.000".

Le porte-parole du SG de l'ONU a, en outre, fait savoir qu'"au moins 1,1 million de personnes ont toujours besoin d'une aide urgente, les pluies torrentielles continuant d'endommager et de détruire de nombreux abris existants".

Il a également alerté sur le fait que "les enfants continuent d'être gravement touchés par le froid et les intempéries", relevant que "les partenaires de l'ONU qui pilotent les efforts vi-

sant à améliorer l'accès aux soins de santé ont signalé les décès d'un nourrisson par hypothermie, portant à quatre le nombre total de décès recensés, tous concernant de très jeunes enfants".

"L'OCHA (le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires) continue de réclamer un accès rapide, durable et sans entrave afin de permettre à nos partenaires humanitaires et à nous-mêmes d'intensifier plus rapidement notre aide, de prévenir toute nouvelle détérioration de la situation et d'alléger les souffrances de la population de Ghaza", a-t-il souligné.

HONGRIE

Le président fixe la date des élections législatives au 12 avril prochain

Les Hongrois sont appelés aux urnes le 12 avril pour élire leur nouvelle assemblée, a annoncé mardi le président hongrois Tamas Sulyok. "J'ai fixé la date des élections législatives de 2026. Le scrutin se tiendra le dimanche 12 avril 2026", a déclaré M. Sulyok sur les réseaux sociaux.

À la tête du pays depuis près de 16 ans, le Premier ministre nationaliste Viktor Orban est à la traîne dans les sondages indépendants sur fond notamment de stagnation économique.

Son parti Fidesz est devancé par la formation Tisza de Peter Magyar, un ex-membre du sérail devenu critique de M. Orban, qui en l'espace d'un an et demi a réussi à fédérer le vote de l'opposition. "Depuis le printemps dernier, les enquêtes indépendantes montrent une avance stable à deux chiffres pour Tisza, autour de 50%, tandis que Fidesz tourne autour de 35%", a déclaré Szabolcs Pek, analyste au sein du groupe de réflexion hongrois Iruny Institute. Selon des sondages récents, hormis le Fidesz et Tisza, le parti d'extrême droite "Notre Patrie" a des chances d'entrer au Parlement, tandis que toutes des autres formations, dont la Coalition démocratique de gauche sont en dessous du seuil nécessaire de 5% de votes.

CONFLIT FRONTALIER

La Thaïlande appelle le Cambodge de déminer leur frontière commune

La Thaïlande a appelé le Cambodge à entreprendre sans délai le déminage humanitaire dans la zone frontalière du conflit, afin de mettre en œuvre les dispositions des accords de paix de Kuala Lumpur, a indiqué mardi le ministère thaïlandais des Affaires étrangères, dans un communiqué.

"La Thaïlande reste fermement attachée à l'étude et à la démarcation de la frontière terrestre commune et confirme que toutes les questions juridiques et techniques doivent être traitées dans le cadre du mécanisme du Comité conjoint sur la frontière (CCF). Par ailleurs, les efforts relatifs aux questions frontalières doivent s'exercer dans un climat de désescalade et reposer sur la confiance mutuelle", a précisé le ministère.

La Thaïlande appelle, à cet effet, le Cambodge à "mettre immédiatement en œuvre les autres mesures de désescalade prévues par la Déclaration conjointe, notamment le déminage humanitaire pour garantir la sécurité des civils et des équipes d'étude", a-t-il ajouté.

Le Cambodge et la Thaïlande se sont accordés sur un cessez-le-feu le 27 décembre à l'issue de la troisième réunion spéciale du Comité général sur la frontière des deux pays.

LIBAN

La force de l'ONU dénonce des tirs sionistes près de ses Casques bleus

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a indiqué lundi qu'un char de l'entité sioniste avait tiré à proximité de ses Casques bleus, dénonçant "une grave violation" d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

La Finul a à plusieurs reprises signalé des tirs sionistes à proximité de son personnel ou en sa direction ces derniers mois.

Elle a affirmé le 2 janvier que l'armée d'occupation sioniste avait tiré près de ses Casques bleus à deux reprises.

"Les Casques bleus de la Finul ont observé deux chars Merkava se déplacer" située à l'intérieur du territoire libanais lundi, a indiqué la force onusienne dans un communiqué.

"Les Casques bleus ont demandé, par les canaux de liaison, que les chars cessent leur activité", a-t-elle ajouté.

Mais, plus tard, "l'un des chars a tiré trois obus (...), avec deux impacts à environ 150 mètres des Casques bleus", a dénoncé la Finul. "Tandis que les Casques bleus s'éloignaient pour des raisons de sécurité, ils étaient continuellement visés par un laser depuis les chars", a-t-elle ajouté.

"Des attaques comme celles-ci contre des Casques bleus identifiables (...) deviennent régulières à un point inquiétant", poursuit le communiqué de la Finul.

Elle les qualifie de "grave violation" d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU de 2006 qui a servi de base au cessez-le-feu. Il est à rappeler que, le 27 novembre 2024, un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur au Liban, prévoyant le retrait des forces sionistes des villages et localités frontalières du sud dans un délai de 60 jours.

Par la suite, le gouvernement libanais a approuvé une prolongation du délai jusqu'au 18 février dernier. Toutefois, l'armée d'occupation sioniste est restée déployée dans cinq points et continue de commettre des violations.

YENNAYER 2976 À ALGER La solidarité nationale à l'honneur dans une ambiance de fraternité et de partage

À l'occasion de la célébration du Nouvel an amazigh Yennayer 2976, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, dimanche soir à Alger, une cérémonie empreinte de chaleur humaine et de symbolisme, dédiée aux personnes âgées et aux enfants pensionnaires des établissements relevant de son secteur.



Par Abed Meghit

Organisée dans une atmosphère conviviale et familiale, cette rencontre a réuni, outre les bénéficiaires, des représentants d'organismes nationaux, des parlementaires, des autorités locales ainsi que des acteurs de la société civile.

Elle a constitué un moment fort de partage intergénérationnel, mettant en valeur les valeurs de solidarité, de respect et de cohésion sociale qui caractérisent la société algérienne.

La ministre a tenu à partager personnellement les festivités avec les personnes âgées et les enfants présents, échangeant avec eux dans

une ambiance festive reflétant la richesse et la diversité du patrimoine culturel amazigh.

Les chants, les décorations traditionnelles et les symboles liés à Yennayer ont donné à l'événement une dimension culturelle authentique.

La cérémonie a également été marquée par la distribution de cadeaux, suscitant une grande joie et un profond sentiment de reconnaissance parmi les bénéficiaires.

Pour ces personnes, souvent confrontées à des situations de vulnérabilité sociale, cette attention a représenté bien plus qu'un simple geste symbolique : elle a traduit l'engagement concret de l'État en faveur des catégories fragiles.

Dans son intervention, Mme

Mouloudji a souligné l'importance de Yennayer en tant que fête nationale consacrant la diversité culturelle et l'unité du peuple algérien.

Elle a rappelé que la solidarité nationale constitue un pilier fondamental de la politique sociale de l'État, visant à garantir la dignité, la protection et l'inclusion de toutes les catégories sociales. Cette célébration s'inscrit dans une dynamique plus large de valorisation du patrimoine amazigh, désormais reconnu comme composante essentielle de l'identité nationale.

À travers ce type d'initiatives, les pouvoirs publics réaffirment leur attachement à la promotion des valeurs culturelles, tout en renforçant les liens sociaux et humains.

SETIF

Yennayer, une mémoire vivante au cœur de l'identité nationale

La dimension anthropologique et historique de Yennayer a été au centre d'une conférence scientifique organisée dimanche au Musée public national de Sétif, à l'occasion de la célébration du Nouvel an amazigh 2976.

Cette rencontre académique a réuni chercheurs, universitaires et acteurs culturels autour d'un thème fondamental : Yennayer comme pilier du patrimoine culturel amazigh et de l'identité nationale algérienne.

Le professeur Nabil Saou, du Centre de recherche en langue et culture amazighes de Béjaïa, a mis en lumière la portée historique de Yennayer, le qualifiant de « référence civilisationnelles profondément liée à la pratique agricole et au rapport de l'homme amazigh avec la nature ».

Il a rappelé que cette célébration, transmise de génération en génération, reflète un mode de vie ancestral fondé sur l'équilibre, la solidarité et le respect de l'environnement.

L'intervenant a également évoqué la diversité des rituels de célébration de Yennayer à travers les différentes régions du pays, soulignant la nécessité de

préserver ce patrimoine immatériel par des manifestations culturelles et scientifiques capables d'en transmettre le sens et les valeurs.

De son côté, le professeur Khaled Mahfoud, du département d'histoire et d'archéologie de l'université Sétif-2, a rappelé les contributions majeures des Algériens à la civilisation humaine à travers l'histoire.

Il a insisté sur le fait que la célébration de Yennayer constitue une expression authentique de l'unité nationale, en tant que dénominateur culturel commun renforçant la cohésion sociale.

La rencontre s'est inscrite dans une démarche globale visant à valoriser le patrimoine amazigh, à approfondir la réflexion sur ses dimensions historiques et à renforcer les valeurs identitaires nationales.

En marge de la conférence, une exposition collective a été organisée par plusieurs associations locales, mettant en avant l'artisanat traditionnel, les costumes, les plats et pâtisseries typiques, ainsi que des ateliers pédagogiques destinés au grand public.

Abed M.

SOUK AHRAS

La troupe Izlan enchante le public par un cocktail de chansons chaouies authentiques

Le groupe Izlan de la wilaya de Batna a enchanté lundi après-midi le public de Souk Ahras par un cocktail de chansons chaouies authentiques lors d'un concert animé à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh.

Le groupe dirigé par l'artiste Zakaria Assad a entamé son spectacle à la grande salle de la maison de la culture Tahar Ouettar par la chansonnette "Azemour" (qui signifie Les olives) suivi d'un cocktail de chansonnettes chaouies dont "Achehal" (l'amour), "Yemredh

woul" (Mon cœur est malade), "Goug a memi goug" (Dort, mon petit), "Aym doukal" (Les amis) et "Bdt ayou dhen" (Levez-vous, ô gens) très appréciées par l'assistance. Le groupe créée en août 2025 se donne pour objectif de préserver et promouvoir la chanson chaouie en mixant chant folklorique et musique moderne pour toucher surtout le jeune public, a indiqué à l'APS Selam Beroual, compositeur et parolier de la troupe.

Il a également souligné que le nom de la troupe Izlan renvoie aux

chansonnettes fredonnées par la femme chaouie pour exprimer sa joie ou sa tristesse et c'est ce que la troupe œuvre vivifier et ancrer dans ses œuvres.

Pour le directeur local de la culture et des arts, Youcef Berrhihi, ce concert fait partie du programme de célébration du nouvel an amazigh, Yennayer 2976, qui propose aux familles une série de spectacles variés traduisant la richesse du patrimoine culturel et la profondeur de l'identité nationale tout en soutenant la création artistique.

ORAN

Vernissage d'une exposition "Poèmes et images" du poète Rachid Rezzagui

Le Musée public national d'art moderne et contemporain (MaMo) d'Oran accueille une exposition artistique et littéraire intitulée "Poèmes et images", signée l'artiste et poète Rachid Rezzagui, originaire d'Alger.

L'exposition, inaugurée lundi soir, comprend 54 œuvres dans lesquelles la photographie rencontre l'expression poétique, conférant aux tableaux une dimension esthétique particulière.

Rachid Rezzagui a indiqué à l'APS que cette expérience repose sur la lecture et la contemplation simultanées du poème, afin de former une œuvre artistique harmonieuse et intégrée, invitant le visiteur à interagir avec le texte poétique à travers l'image visuelle.

L'exposition qui se poursuivra jusqu'au 19 janvier, présente des portraits de figures historiques, notamment les martyrs Hassiba Ben Bouali, Ali Ammar dit "Ali La Pointe", Didouche Mourad et Ahmed Zabana.

Ces photographies sont accompagnées de poèmes évoquant leur amour pour le pays et leur lutte acharnée pour libérer le pays du colonialisme français.

L'exposition, organisée par le MaMo en collaboration avec la Maison de la poésie algérienne d'Oran, comprend également des portraits de figures artistiques ayant enrichi la scène culturelle algérienne, à l'instar du grand homme de théâtre Abdelkader Alloula.

Elle propose, en outre, des œuvres abordant divers thèmes, notamment la préservation de la mémoire nationale et des questions sociales, dans lesquelles l'artiste s'appuie sur une fusion entre l'élan poétique et la peinture.

Le poète Rachid Rezzagui dispose d'un riche parcours artistique comprenant d'autres œuvres fondées sur la fusion entre poésie et arts plastiques, ainsi que des créations où les poèmes sont déclamés en musique, dans un style artistique contemporain visant à attirer un public plus large intéressé par la littérature et l'art.

KHENCHELA

Ouverture du 10^e Salon Numidia de l'art plastique

La dixième édition du Salon Numidia de l'art plastique s'est ouverte lundi à Khenchela avec la participation de 42 plasticiens de plusieurs wilayas du pays ainsi que de la Tunisie et de la Libye.

Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Yazid Zouaoui a présidé à la Maison de jeunes Houha-Belaïd de Khenchela, dans le cadre du programme de célébration du nouvel an amazigh 2976, l'ouverture de cette édition qui met en valeur l'art aux couleurs de la patrie à travers 70 œuvres artistiques en plus de 200 autres toiles et 16 sculptures constituant le fonds artistique de l'association locale "Lamassate" pour les arts plastiques, initiatrice du Salon.

Dans son allocution à l'occasion, M. Zouaoui a affirmé que la tenue de cette manifestation en parallèle avec la célébration du nouvel an amazigh vise à "consolider le patrimoine artistique amazigh et favoriser les échanges entre les artistes plasticiens".

Ce Salon qui se poursuivra jusqu'au 14 janvier, comprend les toiles de 35 plasticiens représentant 15 wilayas et celles de sept autres artistes de Tunisie et de Libye qui ont en commun le thème du patrimoine culturel amazigh, a précisé à l'APS Fouad Belaa, président de l'association Lamassate.

Selon la même source, cette édition verra l'organisation d'ateliers d'initiation d'artistes amateurs au dessin des costumes traditionnels (El Malhfa, Caftan et Gandoura) encadrés par des plasticiens algériens en plus d'un concours de dessin et de coloriage pour enfants.

L'artiste Ali Yamani de la wilaya de Tissemsilt qui propose deux peintures de costumes traditionnels a exprimé sa joie de participer à cette édition qui constitue une opportunité d'échange entre les plasticiens venus de plusieurs wilayas du pays.

APS

ORAN

Les services numériques de la CNAS au centre d'une journée d'étude

L'Agence d'Oran de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a organisé, mardi, une journée d'étude consacrée aux services numériques destinés aux affiliés à la sécurité sociale et aux employeurs, dans le cadre de la campagne de sensibilisation relative à la déclaration annuelle des salaires et des salariés, organisée sous le slogan: "Le prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale un engagement numérique et une démarche innovante".

Ces services numériques s'inscrivent dans la stratégie adoptée par la Caisse, visant la numérisation et la modernisation des moyens de paiement, ainsi que l'amélioration de la qualité des services fournis, notamment en matière de recouvrement des cotisations de la sécurité sociale, a expliqué le directeur par intérim de l'Agence d'Oran, M. Kamel Cheikh, dans une déclaration à la presse en marge de cette journée d'étude.

Le responsable a précisé que parmi ces services figure le prélèvement automatique, considéré comme une nouvelle valeur ajoutée à la gamme de services numériques mise à la disposition des affiliés de la Caisse, concrétisant le principe de la numérisation et de la modernisation. Ce service facilite le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et réduit les déplacements des employeurs vers les services de la Caisse, indique-t-on.

Ce dispositif permet également aux employeurs de respecter les délais de paiement et d'éviter les pénalités et les majorations résultant des retards de règlement, tout en contribuant à la réduction du nombre de chèques non conformes aux normes en vigueur et à l'harmonisation entre les montants déclarés et les montants effectivement réglés.



M. Kamel Cheikh a, d'autre part, souligné que les employeurs souhaitant bénéficier de ce service doivent déposer une autorisation auprès de leur banque agréée, afin de permettre le prélèvement automatique des cotisations dues directement à partir de leurs comptes bancaires, dans les délais fixés au profit de la Caisse.

Il a ajouté que le formulaire d'autorisation peut être téléchargé via le portail "teledéclaration.cnas.dz", précisant que, depuis le début de l'année 2026, quatre en-

treprises de la wilaya d'Oran ont déjà téléchargé ce formulaire. Dans le même contexte, M. Kamel Cheikh a indiqué que le nombre de déclarations annuelles des salaires et des salariés effectuées à distance, depuis le 1er janvier en cours, a atteint 5.233 déclarations, "ce qui, a-t-il fait observer, reflète l'intérêt croissant des employeurs pour ce service électronique permettant un gain de temps et d'efforts".

La campagne de sensibilisation relative à la déclaration annuelle des salaires et des salariés vise, selon le même responsable, à inviter l'ensemble des employeurs et chefs d'entreprises à déposer les déclarations annuelles au titre de l'année 2025 dans les délais légaux, fixés jusqu'au 31 janvier 2026, tout en les informant des avantages accordés dans ce cadre.

Selon les chiffres présentés, l'Agence d'Oran de la CNAS a enregistré, depuis le début de l'année dernière, 17.463 déclarations annuelles des salaires et des salariés concernant 29.244 employeurs.

Par ailleurs, 4.490 mises en demeure annuelles ont été adressées aux employeurs défaillants dans le paiement de leurs cotisations, tandis que 165 entreprises endettées ont bénéficié d'un échéancier de leurs dettes durant la même période.

ESPAGNE

Le géant énergétique espagnol Endesa victime d'une cyberattaque

Le fournisseur d'énergie espagnol Endesa a annoncé lundi avoir été victime d'une cyberattaque ayant compromis la confidentialité de certaines données de ses clients, tout en précisant n'avoir à ce stade aucun élément indiquant une utilisation frauduleuse de ces informations.

L'entreprise a indiqué dans un mes-

sage adressé à ses clients et publié sur son site internet avoir "constaté un accès non autorisé et illégitime à certaines données personnelles (des) clients, liées à leurs contrats énergétiques".

Selon les premiers éléments de cette enquête, "l'auteur de cette intrusion (...) pourrait avoir exfiltré des données d'identification de base, des coordon-

nées, des numéros de carte d'identité, ainsi que des données relatives à votre contrat avec Endesa et possiblement vos informations de paiement (IBAN)", a expliqué l'entreprise à ses clients.

Endesa a également dit avoir "activé" des "protocoles et procédures de sécurité" au moment de la découverte de l'attaque informatique, puis notifié

l'Agence espagnole de protection des données (AEPD). A ce stade, "aucun élément ne permet de conclure à une utilisation frauduleuse des données concernées par l'incident", a toutefois affirmé le fournisseur d'énergie qui revendique plus de 10 millions de clients en Espagne et au Portugal.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BLIDA
(NIF : 41402400009118)

AVIS D'ANNULATION
DE LA PROCÉDURE DE PASSATION
DU MARCHE PUBLIC

Conformément aux dispositions des articles 72,73 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics et l'article 49 de la loi N° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°22/2025 paru dans les quotidiens nationaux "صدى اليوم" le 21/12/2025 Et "DK NEWS" le 21/12/2025 et la presse électronique agréée "elmoudjaz.dz" le 23/12/2025 Et " خبر برس " le 23/12/2025 et le BOMOP relatif aux Travaux de VRD Primaires et Secondaires: **Travaux de stabilisation d'une partie de la voie N°01 programme 964/1300 logts LV safsaf commune de meftah**, Que la procédure de passation de marché public est annulée, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des motifs d'annulation peuvent se rapprocher de la direction dans les trois (03) jours à compter de la 1ère parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou la presse électronique agréée ou BOMOP.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BLIDA
NIF: 41102400009010

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE N° 04/2026

Suite au PV d'évaluation Finale en date du 06/01/2026, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au **concours national d'architecture Restreint N° 09/2025** paru dans les quotidiens nationaux DK News et الحورار en date du 27/11/2025. Référence ANEP 2516037048, que le projet du Marché Relatif à l'Étude et Suivi pour la réalisation d'un collège N° 01 type 6 au niveau du site des 30831 LLV nouveau pole urbaine El Affroun, commune d'El Affroun wilaya de Blida (cites d'habitats intégrés 2026), attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Bureau d'étude et NIF	Montant	Délai	Note			
			Tech.	Pres.	Fin.	Global
BENRABAH AYOUB 18526010340711000000	E = 9 355 940,00 S = 11 749 320,00 T = 21 105 260,00	É = 04 Mois S = 18 Mois	26,00	50,41	20,00	96,41

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les **trois (03) jours** qui suivants la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1600

infection digestive but de cure	crièrent tels des tigres tournoi	pages des listes stérilisé	corps céleste dans le coup	volontés gouvernementales	symbole de nudité ville de Floride	fait durer apparue
ratent de peu concurrents			montrera sa joie petits saules	bien astiquée reconnaît		marque d'infinifif fausse
soustraire grosses bêtises			enflure énamourées	allonguai pronom indéfini		le premier venu
allèrent ça et là	agents secrets chiens terriers				partie de voile bâtitseur d'arche	
couche durillon		iridium en chimie dieu égyptien		principe odorant gris	heure canonniale peu de chose	perversement
saque entortillèrent		durcie obscurité	existence parfaite		mèche rebelle sondera	cochon
transporte avec peine allure riches			pli qui vaut dix changeante	bon truc choisit une cible	refuge orateurs très sonores	oui du vieux sud oiseaux rapaces
saint pyrénéen inspratrice		douceurs lueur rapide				mer bretonne
mécanisme provocateur	flanches réaction inflammatoire			raconte samarium au labo		
gros amas de vapeur tentées			levant très bref	détériorée point de la rose	titre religieux poisson rouge	
titre féodal			vêtement folklorique	symbole du radian		étain en cornue

Solution

Sudoku n°2900

3	2	7	1	6	4	8	6	9	9	5	2	8	1	4	6	7	3			
6	9	8	7	2	6	3	1	4	3	4	7	9	6	2	5	8	1			
1	4	6	8	3	9	7	5	2	8	6	1	5	3	7	2	4	9			
8	7	5	6	4	3	2	9	1	2	8	6	1	7	5	3	9	4			
6	1	9	5	8	2	4	3	7	7	1	9	6	4	3	8	5	2			
4	3	2	9	1	7	6	8	5	4	3	5	2	9	8	1	6	7			
2	5	1	4	6	8	9	7	3	5	1	8	6	2	4	3	5	9	7	1	8
7	8	3	2	9	1	6	4	6	2	7	3	1	9	8	7	2	6	4	3	5
9	6	4	3	7	5	1	2	8	9	6	4	6	7	3	4	8	1	9	2	6
2	1	7	4	8	5	9	3	6	8	9	6	7	3	6	4	1	2			
6	3	4	1	2	9	8	6	7												
8	9	6	7	3	6	4	1	2												
2	4	9	6	3	8	7	5	1	8	4	2	3	6	9	1	5	4	7	2	8
5	3	8	7	2	1	4	6	9	3	5	7	2	8	1	9	3	7	6	4	5
1	6	7	4	9	5	3	8	2	6	9	1	7	4	5	2	8	6	1	3	9
9	8	6	2	7	3	1	4	8	5	9	1	2	4	6	5	3	8	7		
3	7	2	1	8	4	6	5	9	8	6	4	7	1	3	9	6	2			
8	1	4	9	5	6	2	3	7	8	7	3	8	2	9	4	1	5			
4	8	1	5	6	7	9	2	3	5	2	8	3	7	1	6	9	4			
7	2	6	3	4	9	8	1	5	4	3	6	5	9	2	8	7	1			
6	9	3	8	1	2	5	6	7	4	1	9	7	6	4	8	2	5	3		

Mots Croisés n°2900

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Grille géante n°1600

•	S	•	F	•	U	•	A	•	S	•	D	•	V	•	E
R	A	J	E	U	N	I	A	S	D	•	M	•	V	•	E
L	O	U	L	E	P	E	N	•	E	•	C	•	R	•	E
E	M	O	T	E	R	I	E	•	O	•	S	•	I	•	E
A	N	E	•	E	S	P	I	E	•	O	•	N	•	T	•
F	L	A	N	T	•	E	R	I	•	O	•	N	•	T	•
C	C	O	R	•	O	S	E	R	•	I	•	F	•	I	•
S	E	D	U	I	S	E	I	R	•	V	•	I	•	E	•
•	S	•	A	I	T	•	I	N	•	D	•	E	•	R	•
C	O	L	P	E	•	S	A	L	•	V	•	I	•	T	•
M	U	S	•	E	•	S	A	L	•	V	•	I	•	T	•
D	E	C	L	A	N	•	C	E	•	S	•	M	•	O	•
A	T	T	I	R	E	•	C	O	•	R	•	S	•	E	•

CROSS-COUNTRY L'édition 2026 du Challenge "El Mokrani" reportée à une date ultérieure



La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a annoncé mardi le report à une date ultérieure de l'édition 2026 du Challenge national de Cross-Country "El Mokrani", initialement prévu le 17 janvier courant, à Bordj Bou Arreridj, évoquant des raisons liées à l'aspect organisationnel.

"Le Challenge National de Cross-Country "El Mokrani", initialement prévu le 17 janvier courant à Bordj Bou Arreridj été reporté à une date ultérieure", a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé à l'intention des présidents de clubs et des présidents de Ligues.

La Fédération s'est dite consciente que cet ajournement tardif risque de chambouler le programme préparatoire des athlètes et avoir une incidence sur leurs chances de performance dans ce Challenge, d'où son anticipation, en présentant ses excuses à l'avance aux différentes personnes concernées par la compétition.

Pour l'heure, aucune nouvelle date n'a été fixée pour le déroulement du Challenge "El Mokrani", mais la FAA a promis de tenir les clubs et les Ligues informés, dès qu'il y aura du nouveau.

SPORTS COLLECTIFS L'application du semi-professionnalisme conditionnée par la création de commissions spécialisées en marketing

Des responsables de fédérations nationales de sports collectifs ont estimé, hier, que l'application du semi-professionnalisme à ces disciplines demeure tributaire de la mise en place de commissions spécialisées en marketing, une démarche à même de constituer une base adéquate pour la construction d'un tissu sportif solide, notamment chez les jeunes, en permettant le développement des clubs dans un cadre juridique organisé.

Intervenant lors du forum de la Chaîne II, organisé au Centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio nationale (Alger), sous le thème : "Peut-on appliquer le semi-professionnalisme aux sports collectifs en Algérie ?", le président du club de handball du HBC El-Biar, Belaid Ait Hocine, a souligné "l'importance de créer des commissions spécialisées en marketing sportif afin de développer l'activité des clubs et de bâtir une base sportive solide, en particulier chez la catégorie des jeunes".

Le même responsable a indiqué que "le recours au marketing digital et aux réseaux sociaux a permis au HBC El-Biar d'enregistrer des résultats positifs en matière de financement et d'attirer plusieurs sponsors, même si les revenus demeurent limités par rapport aux standards internationaux".

Avant d'ajouter : "Si la volonté, la bonne gouvernance et des institutions publiques performantes sont réunies, le semi-professionnalisme peut constituer une étape transitoire réussie vers le professionnalisme total, à condition qu'il soit appliqué dans le cadre d'une vision et d'une stratégie claires, au service du développement des sports collectifs à moyen et long termes". De son côté, le président de la Fédération



algérienne de basket-ball, Mehdi Oucif, a expliqué que "la problématique de la gestion des clubs sportifs, ces dernières années, est restée principalement liée aux questions de responsabilité et de financement".

Il a relevé que, malgré l'existence d'une large base englobant différentes catégories d'âge et les deux sexes, les clubs ont éprouvé de grandes difficultés à élargir leurs activités et à assurer leur stabilité financière, notamment après le recul du soutien des collectivités locales et des organismes publics, ce qui a engendré un vide financier important.

Pour sa part, l'ancien cadre du ministère de la Jeu-

nesse et des Sports, Mokhtar Boudina, a indiqué que "l'expérience du professionnalisme a été appliquée essentiellement au football, en raison de ses spécificités économiques et organisationnelles", estimant que "la généralisation de ce modèle aux autres disciplines sportives pose de réelles problématiques en l'absence des mêmes conditions et ressources".

S'agissant du financement, Boudina a précisé que "le soutien public est destiné principalement aux sports amateurs, dans la mesure où ils servent l'intérêt général, notamment à travers la formation, l'élargissement de la base de la pratique sportive

et l'occupation du temps libre des jeunes", affirmant, à ce titre, que "les entreprises sportives professionnelles ne peuvent bénéficier des subventions publiques".

Enfin, le même intervenant a souligné que "la législation algérienne ne reconnaît pas l'existence du club professionnel sous forme associative, distinguant clairement entre la société sportive à caractère commercial et le club sportif amateur exerçant dans le cadre d'une association à but non lucratif", appelant au respect du cadre législatif comme condition fondamentale pour l'organisation et le développement du mouvement sportif national.

TENNIS - TOUINOI "M25 MONASTIR" L'Algérien Samir Hamza Reguig débute contre un joueur allemand

Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig sera opposé à l'Allemand Florian Broska, au premier tour du tableau final du tournoi professionnel masculin "M25 Monastir", qui se déroule du 12 au 18 janvier courant en Tunisie, suivant les résultats du tirage au sort effectué lundi soir.

Un match qui s'annonce

relativement difficile pour l'international algérien de 23 ans, classé 787e mondial, car appelé à défier un adversaire plus expérimenté (28 ans), qui occupe actuellement le 416e rang mondial chez les professionnels de l'ATP, et qui a été désigné tête de série N3 de ce tournoi. Dotée d'un prize-money de 30.000 USD, la compétition, qui se déroule sur des courts en surface rapide a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP. Parmi eux, l'Américain Garrett Johns classé 293e et tête de série N1.



VOLLEYBALL - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES NATIONS SENIORS 2026 FÉMININ ET MASCULIN La CAVB ouvre les inscriptions jusqu'au 16 janvier

La Confédération africaine de volleyball a annoncé hier, l'ouverture des inscriptions pour les Fédérations nationales en vue de prendre part aux Championnats d'Afrique des nations seniors 2026 féminin et masculin.

Les fédérations nationales intéressées sont invitées à soumettre par e-mail les inscriptions de leurs équipes masculines et/ou féminines pour participer aux championnats continentaux 2026 afin d'être reçues par la CAVB au plus tard le vendredi 16 janvier 2026, précise l'instance africaine sur son site officiel.

La Fédération internationale de volleyball (FIVB) et le Comité international olympique (CIO) ont approuvé les championnats continentaux 2026 comme premier ensemble de systèmes de qualification pour les Jeux olympiques LA2028, souligne la même source.

La CAVB a confié l'organisation des championnats des nations seniors de volleyball 2026 au Kenya et au Congo RDC comme suit : - Championnat d'Afrique des nations de volley-ball féminin - Nai-



robi, Kenya 23 août au 5 septembre 2026 - Championnat d'Afrique des nations de volleyball masculin - Kinshasa, Congo RDC 7 au 21 septembre 2026.

Pour rappel, lors de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations messieurs, disputée en Egypte en 2023, l'Algérie avait terminé à la deuxième place du classement après sa dé-

faite en finale face à l'Egypte (1-3). La troisième place du tournoi était revenue à la Libye vainqueur devant la Cameroun (3-1). Chez les dames, la compétition s'est déroulée au Cameroun et c'est le Kenya qui a été sacré aux dépens de l'Egypte sur le score de 3 sets à 0. Le pays hôte avait pris la troisième place.

LUTTES ASSOCIÉES FÉMININES

Le championnat d'Algérie les 16 et 17 janvier à Bejaïa

Le championnat d'Algérie de luttes associées féminines, toutes catégories, se déroulera vendredi et samedi prochains à la salle omnisports de Tichy, dans la wilaya de Bejaïa, a-t-on appris hier auprès de l'instance fédérale.

Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne des luttes associées, en collaboration avec la ligue de wilaya de Béjaïa et la Direction locale de la jeunesse et des sports, enregistrera la participation de plus de 350 lutteuses issues des catégories minimes, cadettes, juniors et seniors, représentant sept wilayas du pays.

La première journée, vendredi, sera consacrée aux épreuves éliminatoires et aux finales des catégories minimes et juniors, dans les différentes catégories de poids. La seconde journée verra le déroulement des éliminatoires et finales des catégories cadettes et seniors, réparties sur dix catégories de poids.

Ce championnat constituera également une opportunité pour détecter de jeunes lutteuses aux



qualités prometteuses, en vue de renforcer l'équipe nationale qui prendra part à la prochaine édition du Championnat d'Afrique de luttes

associées, prévue en 2026 à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, selon les organisateurs.

HANDISPORTS

Championnat régional Ouest d'échecs et de tennis de table pour sourds les 16 et 17 janvier à Tlemcen



Le championnat régional Ouest des jeux d'échecs et de tennis de table pour sourds se tiendra les 16 et 17 janvier à l'auberge de jeunesse "Djalil Miloud" de Remchi, dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la Fédération nationale des sourds d'Algérie, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tlemcen, réunira une soixantaine d'athlètes représentant six wilayas de l'ouest du pays.

A l'issue de cette phase régionale, les trois premiers classés en échecs et en tennis de table décrocheront leur qualification pour la phase finale du championnat d'Algérie, prévue au mois d'avril prochain. Le lieu de cette finale n'a pas encore été fixé.

HANDBALL / CAN-2026 (PRÉPARATION)

Victoire de l'Algérie devant la Géorgie (32-30)

La sélection algérienne de handball s'est imposée devant son homologue géorgienne sur le score de 32 à 30, en match amical disputé lundi à Ljubljana en prévision du 27^e Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026).

Battu lors du premier test match face au Koweït (25-32), le Sept national poursuit sa préparation en Slovaquie avec la programmation d'une autre rencontre amicale face à la formation slovène de première division Trimo Trebenje, le 13 jan-

vier. Lors de la première partie de son stage qui s'est déroulée en République Tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national a disputé une première rencontre amicale face à la Tchéquie, soldée par un résultat de parité (31-31).

Versée dans le groupe A de la 27^e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie débutera dace au Nigeria le 21 janvier (12h00), puis le Rwanda le 22 janvier (18h00), avant de clôturer face au à la Zambie, le 24 janvier (12h00).

Le groupe B est composé de

l'Égypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya.

Dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin.

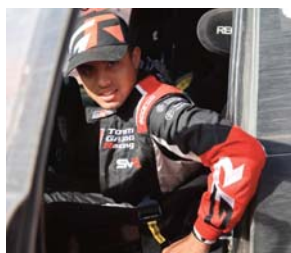
La composante définitive des joueurs devant prendre part à la Coupe d'Afrique des Nations sera annoncée après le dernier stage de préparation, aux alentours du 16 janvier, alors que le départ à destination du Rwanda est prévu pour le 17 janvier.

RALLYE DAKAR 2026 - AUTO (8^E ÉTAPE)

Victoire du Sud-Africain Saood Variawa

Le jeune pilote sud-africain Saood Variawa, de l'écurie Toyota, a remporté la 8^e étape (auto) du Rallye Dakar, disputée lundi en Arabie saoudite, devançant de trois secondes son compatriote et coéquipier Henk Lategan, au moment où le Suédois Mattias Ekström (Ford) a pris la troisième place, à 29 secondes.

Ford et Toyota avaient déjà dominé la veille, lors de la septième étape (auto) du mythique Rallye-Raid. Même la quatrième place de cette 8^e étape est revenue à un pilote de l'écurie Toyota, en l'occurrence, l'Américain Seth Quintero, ce qui confirme encore plus cette



domination. De son côté, le leader du classement général et quintuple vainqueur du Dakar, le Qatarî Nasser Al Attiyah (Dacia), a terminé cinquième de cette étape, mais

conserve sa place en tête du classement général devant Ekström (à 4 minutes) et Lategan (à 6 min 08 sec). Pour cette étape de 721 kilomètres, qui a fait une boucle autour de Wadi Ad-Dawasir, le sud-africain de 20 ans (né en juillet 2005) et qui est déjà depuis l'an dernier le plus jeune vainqueur d'étape de l'histoire du Dakar auto, a avalé les 483 km de secteur chronométré en 4 h 20 min 35 sec.

Les vétérans champions du sport automobile, l'Espagnol Carlos Sainz (Ford) et le Français Sébastien Loeb (Dacia), se classent respectivement sixième et huitième de l'étape et cinquième et sixième au général.

CYCLISME

Le Danois Jonas Vingegaard tentera le doublé Giro-Tour de France en 2026

Le cycliste danois Jonas Vingegaard va disputer cette année le Tour d'Italie et le Tour de France, avec l'objectif de devenir le huitième coureur de l'histoire à remporter les trois grands Tours (Giro, Vuelta et la Grande boucle).

Pour l'heure, Bernard Hinault, Eddy Merckx, Jacques Anquetil, Felice Gimondi, Alberto Contador, Vincenzo Nibali et Chris Froome sont les seuls à avoir réussi l'exploit de remporter les trois grands Tours.

Suivant son programme de compétition, dévoilé mardi lors d'une journée médias à Nucía, sur la Costa-Blanca espagnole, Vingegaard a annoncé qu'il commencera par disputer le Giro (8-31 mai), dont il sera le grand favori en l'absence de Pogacar. Après quoi, il enchaînera avec le Tour de France (4-26 juillet), qu'il a remporté en 2022 et 2023, mais où il partira cette fois comme un outsider face à "Pogi", double vainqueur sortant.

"Ça fait un moment que je pense à participer au Giro. J'ai l'impression que c'est le moment idéal pour y faire mes débuts. Avoir gagné la Vuelta l'automne dernier me motive encore plus pour gagner aussi en Italie. J'aimerais ajouter le maillot rose à ma collection", a expliqué le Danois, qui lancera sa saison le 16 février prochain, au Tour UAE, avant de disputer le Tour de Catalogne (23-29 mars).

A 29 ans, Vingegaard va tenter de réussir le même exploit que Pogacar en 2024, lorsque le Slovène avait remporté haut la main le Giro et le Tour.

VOLLEYBALL - COUPE

ARABE DES CLUBS

Programme des quarts de finale

Programme des quarts de finale de la Coupe arabe des clubs de volley-ball qui se dérouleront mercredi au palais des sports d'El Menzah : Les quarts de finale :

Mercredi 14 janvier :

13h00 : Étoile du Sahel (TUN) - Al-Seeb (OMA)
15h00 : Al-Ittihad (LBY) - Al-Swehly (LBY)
17h00 : Espérance de Tunis (TUN) - Al-Shorta (QAT)
19h00 : Qatar SC (QAT) - Al-Muharraq (BHR).

DAKAR-2026/ MOTO (9^E ÉTAPE)

L'Espagnol Schareina vainqueur

Le motard espagnol Tocha Schareina sur Honda a remporté, mardi, la 9^e étape du Rallye moto de Dakar-2026, marquée aussi par le retour de l' Australien Daniel Sanders sur KTM à la tête du classement général du Dakar, en Arabie saoudite. L'Argentin Luciano Benavides (KTM), en tête du général pour dix secondes au départ ce matin de l'étape marathon de Wadi ad Dawasir au bivouac-refuge, a fini septième et est redescendu sur la troisième marche du podium du classement général, derrière l'Américain Ricky Brabec (Honda) et Sanders.

Une étape "piégeuse", a déclaré Benavides au site de l'organisateur ASO du 48^e Dakar, le motard argentin reconnaissant avoir fait "une erreur", tout comme "Daniel" Sanders, probablement de navigation dans les dunes.

Schareina, auteur du "plus gros coup de jour", a bouclé en 3 heures 45 minutes et 42 secondes la première partie de l'étape marathon qui comptait 410 kilomètres, sur un parcours différent des autos, reléguant Sanders et Brabec aux deuxième et troisième places, selon le communiqué de résultats.

Schareina et Sanders, qui avaient dominé la saison 2025, sont considérés comme les "favoris" du Dakar-2026, et Benavides, vainqueur des étapes de dimanche et lundi, comme un "outsider".

COUPE D'ANGLETERRE Liverpool s'impose 4-1 contre Barnsley et se qualifie pour les 16^e



Liverpool n'a pas eu à forcer son talent pour assurer sa qualification en 16^e de finale de la Coupe d'Angleterre, en s'imposant 4-1 contre la modeste équipe de Barnsley (3^e division), lundi à domicile.

Les Reds ont néanmoins pris leur temps pour se mettre à l'abri puisque le score était toujours de 2-1 à moins de dix minutes de la fin. En première période, Dominik Szoboszlai a ouvert le score d'une frappe limpide (1-0, 9e).

Mais après que Jeremie Frimpong eut doublé la mise à la 36^e, l'international hongrois s'est rendu coupable d'une erreur dans sa propre surface, offrant d'une talonnade ratée la réduction du score aux visiteurs (2-1, 40e).

En seconde période, l'entraîneur Arne Slot a fait rentrer plusieurs titulaires habituels et Liverpool a fini par faire sauter le verrou grâce à son duo d'entrants Florian Wirtz-Hugo Ekitike. Ce dernier a donné une passe décisive à Wirtz (3-1, 84e), qui lui a rendu la politesse (4-1, 90+4).

La plus grosse surprise de ces 36^e de finale avait eu lieu samedi avec l'élimination du tenant du titre Crystal Palace sur la pelouse des amateurs de Macclesfield FC, qui évoluent en D6.

CHAMPIONNAT D'ITALIE La Juventus bat la Cremonese (5-0)

La Juventus a battu la Cremonese 5 à 0, lundi soir en clôture de la 20^e journée du Championnat d'Italie, et récupère la quatrième place au classement.

Avec le même nombre de points (39), la Juve forme un trio avec Naples (3^e) et l'AS Rome (5^e), qui l'avait doublée samedi après sa victoire contre Sassuolo (2-0).

La Juve a débuté pieds au plancher, imprimant un rythme frénétique à cette rencontre contre une équipe qui s'est fait la spécialité de ramener des résultats face aux cadors.

Dès l'entame du match, la Juve a étouffé son adversaire avec en dynamiteur le duo Kenan Yildiz-Képhren Thuram. Sur un coup franc excentré, le meneur de jeu turc a trouvé Fabio Miletiti, dont la volée a été déviée par Bremer pour l'ouverture du score (10e). Dans la foulée, sur un caviar de Thuram au bout d'un raid solitaire, Jonathan David a doublé la mise (2-0, 12e).

Groggys, les hommes de Davide Nicola ont concédé un troisième but par Yildiz, qui a repris un pénalty repoussé par le gardien (35e), avant de baisser pavillon lors d'un second acte où la Juve a corsé l'addition grâce à Terraciano contre son camp (48e) et Weston Mckennie (64e). La série d'invincibilité de la Juve s'étend désormais à six matches toutes compétitions confondues. La Cremonese est 13^e (22 pts). Un peu plus tôt dans la soirée, le Genoa s'est donné de l'air en bas de classement en dominant (3-0) Cagliari et pointe à la 15^e place (19 pts), devant son adversaire du soir (19 pts).

APR

CAN 2027 Résultat du tirage au sort du tour préliminaire des éliminatoires

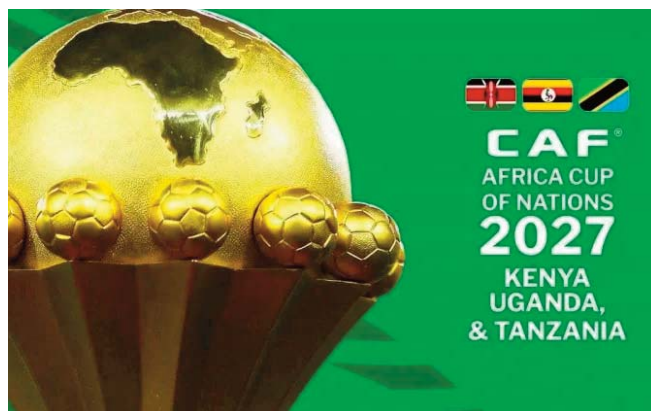
La Confédération africaine de football (CAF) a procédé mardi au tirage au sort du tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027.

Au total, 12 sélections nationales participeront à ce tour préliminaire.

Il s'agit des équipes les moins bien classées selon le dernier classement mondial de la FIFA, tandis que 42 autres nations sont directement qualifiées pour la phase de groupes des éliminatoires.

Le programme du tour préliminaire: Djibouti-Soudan du Sud Tchad - Burundi Somalie-Maurice Seychelles-Lesotho Erythrée- Eswatini Sao Tomé-et-Principe - Ethiopie Les matchs se joueront en aller-retour (25 - 31 mars 2026).

NDLR: A l'issue de cette phase, les six équipes victorieuses rejoindront les 42 nations déjà qualifiées pour le tirage au sort de la phase de groupes des éliminatoires de la CAN 2027.



COMPÉTITIONS INTERCLUBS (PHASE DE POULES) La CAF fixe les dates des trois prochaines journées

La Confédération africaine de football (CAF) a officialisé le programme des 3^e, 4^e et 5^e journées de la phase de groupes de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération 2025/26.

Après une pause observée en décembre pour permettre aux meilleures sélections du continent de disputer la CAN 2025, les compétitions interclubs phares africaines reprennent du vendredi 23 au dimanche 25 janvier, aux quatre coins du continent.

Deux journées ont déjà été disputées avant l'interruption, esquissant les premières tendances et laissant plusieurs groupes dans un équilibre précaire. La 3^e journée, qui marque la mi-



parcours de la phase de groupes, s'annonce donc décisive dans la course aux quarts de finale : la dynamique comptera, l'erreur sera difficilement rattrapable. Les quatre représen-

tants algériens, le MC Alger et la JS Kabylie en Ligue des champions, l'USM Alger et le CR Belouizdad en Coupe de la Confédération, tenteront de consolider leurs chances de qualification

pour les quarts de finale à l'occasion de la troisième journée de compétition.

Programme des clubs algériens Ligue des champions (3^e journée- heure algérienne):

Groupe B:
Samedi 24 janvier – 17h00 : JS Kabylie (ALG) - AS FAR Rabat (MAR)

Groupe C:
Dimanche 25 janvier – 14h00 : St Eloi Lupopo (RDC) - MC Alger (ALG)
Coupe de la Confédération (3^e journée):

Groupe A:
Samedi 24 janvier – 20h00 : USM Alger (ALG) - Djoliba AC (MLI)

Dimanche 25 janvier – 20h00 : CR Belouizdad (ALG) - Stellenbosch FC (RSA).

AFRIQUE Levée de sanction contre l'équipe nationale du Gabon et les joueurs Aubameyang et Ecuele Manga

La Fédération gabonaise de football a annoncé lundi soir, la levée de suspension contre l'équipe A, et les joueurs Pierre-Emerick Aubameyang et Bruno Ecuele Manga, suite à la décision du gouvernement.

Ces sanctions, à savoir la dissolution du staff technique, la suspension de l'équipe nationale jusqu'à nouvel ordre, ainsi que la mise à l'écart de Pierre-Emerick Aubameyang (36 ans) et Bruno Ecuele Manga (37 ans), avaient été annoncées par l'ancien ministre des Sports, Simplice-Désiré Mamboula, le 1^{er} janvier après l'élimination du Gabon au premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

Le Gabon avait été sorti de la compétition dès la phase de groupes après trois défaites, dont une dernière contre la Côte d'Ivoire (3-2).

La double suspension de ces cadres vétérans de la sélection avait suscité une vague d'indignation parmi les supporters gabonais.

Le nouveau ministre des Sports, Paul Ulrich Kessany, nommé lors d'un remaniement ministériel début janvier, a justifié la levée des sanctions par "l'urgence des prochaines échéances", notamment le tirage au sort des éliminatoires de la CAN 2027.

Cet ancien milieu international gabonais a également demandé à la



fédération nationale de football de "prendre toutes les dispositions nécessaires" pour nommer un nouveau staff technique.

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE (JEUNES CATÉGORIES) Programme des rencontres des 1/8^{èmes} de finale

Programme des rencontres des 1/8^{èmes} de finale de la coupe d'Algérie de football féminine, jeunes catégories U17 et U20, prévues samedi prochain à partir de 10 heures.

Catégories U17 :

Bouira : Olympique M'chedallah – JF Khroub
Bejaia : FC Béjaia - USM khenchela
Oran : MC Oran - Majd Batna
Touggourt : JS Saoura – Melak Ain Beida
Zeboudja : ASE Alger Centre – Aksal Batna
Omar Hamadi : USM Alger – ASF Tiaret

Akbou : Olympique Akbou - Afak Relizane (12h)
Tizi Ouzou : JS Kabylie – CF Akbou (14h)

Catégories U20 :

20 aout 55: CR Belouizdad – Aksal Sport Batna
Sidi Bel Abbes: ASF Sidi Bel Abbes – JF Khroub
Guelma : AR Guelma - Etoile Athlétique Sétif
Constantine : CS Constantine – ASE Alger Centre
Akbou : CF Akbou - Afak Relizane
Bourouba : Etoile Bouira - Majd Batna
Bir El Touta : FC Casbah - US Biskra
Bejaia : FC Béjaia - JS Kabylie (12h) .

BAYERN MILAN SE RENSEIGNE POUR GORETZKA

Leon Goretzka (30 ans, 24 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) est dans le viseur du Milan AC. D'après les informations de Sky Italia, le club italien a pris des renseignements pour recruter le milieu de terrain du Bayern Munich.

Les Rossoneri espèrent profiter de la situation contractuelle de l'Allemand, dont le bail se termine en juin, pour négocier un transfert cet hiver.

REAL MADRID XABI ALONSO RÉAGIT À SON DÉPART

Remercié par le Real Madrid lundi, l'entraîneur Xabi Alonso a réagi à sa mise à l'écart ce mardi, sur le réseau social Instagram.

"Cette étape professionnelle est terminée, et elle ne s'est pas déroulée comme nous l'aurions souhaité. Entraîner le Real Madrid a été un honneur et une responsabilité. Je remercie le club, les joueurs et surtout les supporters du Real Madrid pour leur confiance et leur soutien. Je pars avec respect, gratitude et la fierté d'avoir donné le meilleur de moi-même", a sobriement écrit le technicien basque.

Son mandat n'aura duré qu'un peu plus de sept mois. Alvaro Arbeola, jusque-là entraîneur de la réserve madrilène, a repris le poste.

BARCELONE C'EST FAIT POUR JOÃO CANCELO

C'est désormais officiel : João Cancelo (31 ans) est de retour au FC Barcelone. Le club catalan a annoncé ce mardi avoir trouvé un accord avec Al Hilal pour un prêt du latéral portugais jusqu'à la fin de la saison. Le Lusitanien, qui a déjà porté le maillot barcelonais lors de la saison 2023-2024, évoluera avec le numéro 2 en Catalogne.

Son arrivée offre une nouvelle solution à Hans-Dieter Flick pour le poste de latéral droit, où Jules Koundé a enchaîné les matchs sans véritable double.

MAN CITY B. SILVA A LA COTE EN ITALIE

La situation contractuelle de Bernardo Silva (31 ans, 28 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison), lié à Manchester City jusqu'en juin, suscite beaucoup d'attention de la part de plusieurs clubs de Serie A. Selon la presse italienne, la Juventus Turin, Naples et Côme suivent de près l'évolution de son avenir.

Un départ de l'ancien Mo-négasque dès cet hiver paraît peu probable. Son rôle clé dans l'effectif de Josep Guardiola rend difficile toute négociation immédiate. Les trois clubs italiens pourraient néanmoins préparer le terrain en vue d'une arrivée libre du Portugais l'été prochain.

MAN UTD ACCORD DE PRINCIPE AVEC CARRICK !

Manchester United tient le successeur de Ruben Amorim au poste d'entraîneur. Comme annoncé par The Athletic, le club manucien a trouvé un accord de principe avec Michael Carrick pour une collaboration jusqu'à la fin de la saison. L'ancien milieu de terrain a bien été préféré à Ole Gunnar Solskjaer, lui aussi candidat.

Les deux parties sont actuellement en train de finaliser les derniers détails du contrat. Une annonce officielle devrait intervenir dans les prochains jours, une fois que tous les aspects auront été réglés. Si tout se déroule comme prévu, le premier match de Carrick à la fête des Red Devils aura lieu samedi, à Old Trafford, pour le derby contre Manchester City.

MILAN MAIGNAN, LA CONFIANCE DE TARE

En fin de contrat en juin prochain avec l'AC Milan, le gardien Mike Maignan (30 ans, 18 matchs en Serie A cette saison) devrait prolonger son bail (voir ici). Auprès de La Gazzetta dello Sport, le directeur sportif milanais Iglu Tare a affiché sa confiance dans ce dossier, en assurant que les deux parties veulent continuer leur collaboration.

"La relation avec Mike est extraordinaire, il adhère au projet du club. Il veut rester mais tant que le feu vert n'est pas donné, il faudra encore patienter un peu. Je suis convaincu que le bon sens va prévaloir. Il serait un atout majeur pour le projet d'avenir de cette équipe", a confié le dirigeant rossonero.

D'après les dernières informations, le portier de l'équipe de France pourrait signer jusqu'en juin 2031 avec le club lombard.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL **DK NEWS**
 Directeur général **Benzine Lamine**
 Gérant **Fayçal Laouar**
 Directeur de rédaction et publication **Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION
 « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / **E-MAIL :** contact@dknews.dz - **IMPRESSION :** S.I.A.
 Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

LE PRIX D'ALGER DU SAINT CORAN Un rayonnement spirituel et civilisationnel à l'échelle internationale

Alger a accueilli, lundi dernier, l'ouverture officielle de la 21^e édition du concours international du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, un événement majeur du calendrier religieux et culturel, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Par Abed Meghit

La cérémonie s'est tenue au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en présence de hautes autorités de l'État et de nombreuses personnalités du monde religieux et intellectuel.

Cette édition se distingue par une participation internationale remarquable, avec plus de cinquante pays représentés.

Vingt délégations ont été qualifiées à l'issue des éliminatoires organisés par visioconférence, accédant ainsi aux épreuves finales en présentiel à Alger.

Une dynamique qui confirme le prestige et la crédibilité de ce concours, devenu, au fil des années, une référence mondiale dans le domaine de la récitation coranique.

La cérémonie d'ouverture a réuni des membres du Gouvernement, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni, le président du Haut Conseil islamique, Mabrouk Zaid El Kheir, ainsi que des cheikhs de zaouïas et des figures culturelles de premier plan.



Dans son allocution, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, a souligné l'attention particulière accordée par le président de la République au Saint Coran et à ses récitateurs, qualifiant cet engagement de consécration du référent religieux national, véritable pilier de cohésion et de stabilité pour la Nation.

Le ministre a rappelé la décision présidentielle d'augmenter la valeur du Prix d'Alger, un geste fort témoignant de la reconnaissance de l'État envers les porteurs du message

coranique. Il a également mis en avant l'importance stratégique accordée aux concours scientifiques, culturels et religieux, en tant que vecteurs de promotion des valeurs de modération, de tolérance et de rejet de l'extrémisme, héritées de la tradition islamique algérienne.

Le lancement de cette édition coïncide symboliquement avec le Nouvel An amazigh et le début de la saison agricole, un croisement de repères culturels et civilisationnels qui illustre la richesse et la diversité de l'identité nationale. Le ministre a insisté

sur le caractère indivisible de l'Algérie, unie par son peuple, son histoire, sa religion et son patrimoine.

La cérémonie de clôture est prévue vendredi prochain à Djamaâ El-Djazaïr, coïncidant avec la nuit bénie d'El Isra' wal Mir'aj, ajoutant une dimension spirituelle particulière à cet événement.

À travers ce concours, l'Algérie confirme son rôle de pôle de rayonnement religieux, culturel et civilisationnel, fidèle à une tradition d'ouverture et de dialogue ancrée dans son histoire.

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR Sécurité alimentaire : l'urgence de rompre définitivement avec la dépendance

Dans un monde de plus en plus instable, où les rapports de force ne se jouent plus uniquement sur les champs de bataille mais aussi sur les marchés agricoles, la sécurité alimentaire s'impose désormais comme un enjeu stratégique majeur.

L'alimentation, autrefois perçue comme un besoin fondamental relevant de la seule sphère économique et sociale, est devenue un instrument de pression, au même titre que l'énergie, la technologie de pointe ou les matières premières critiques.

Les crises récentes ont brutalement rappelé cette réalité, soulignant l'impérieuse nécessité pour les États de rompre avec toute forme de dépendance alimentaire.

Le conflit russo-ukrainien a constitué, à cet égard, un tournant révélateur.

L'arme céréalière, longtemps sous-estimée, s'est imposée comme un levier géopolitique redoutable, capable de déstabiliser des économies entières et de provoquer des tensions sociales majeures dans de nombreuses régions du monde.

Cette situation a mis en lumière la vulnérabilité des pays fortement dépendants des importations alimentaires, en particulier ceux du Sud, confrontés à une volatilité accrue des prix et à des ruptures d'approvisionnement.

Face à une démographie mondiale en forte croissance et à des changements climatiques de plus en plus contraignants, plusieurs pays africains ont tenté de répondre à cette équation complexe par l'extension massive des terres agricoles.

Une dynamique qui, si elle a permis d'augmenter les surfaces cultivées, s'est souvent faite au détriment des équilibres environnementaux.

Selon les données de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Afrique a enregistré, entre 2001 et 2023, la plus forte croissance mondiale des surfaces agricoles, avec plus de 75 millions d'hectares supplémentaires, représentant à elle seule près de 96 % de l'augmentation globale.

Une expansion dont les conséquences écologiques, notamment en matière de déforestation et de dégradation des sols, interrogent sur sa durabilité à long terme.

L'Algérie, consciente de ces défis, a choisi une voie plus structurée et plus équilibrée.

Sans céder à une exploitation anarchique des ressources naturelles, le pays a engagé des réformes ambitieuses visant à renforcer son autosuffisance alimentaire tout en préservant l'environnement.

Cette volonté politique s'est traduite par des actions concrètes, notamment la mise en valeur rationnelle des terres du Sud, l'implantation de fermes pilotes, la création de complexes agroalimentaires intégrés et l'ouverture à des partenariats stratégiques, aussi bien nationaux qu'étrangers.

Les résultats commencent à se faire sentir. La production céréalière, en particulier celle du blé, a atteint un niveau historique avec près de trois millions de tonnes lors de la campagne 2024-2025, plaçant l'Algérie au deuxième rang des producteurs africains. Le secteur arboricole affiche, lui aussi, des performances notables.

Quatrième producteur mondial d'abricots, l'Algérie a vu sa production passer de 190 000 tonnes en 2021 à plus de 256 000 tonnes en 2022, illustrant la résilience et la modernisation progressive de l'agriculture nationale.

Fort de ces acquis, le président de la République a réaffirmé, lors du dernier Conseil des ministres, la nécessité de concrétiser le plan triennal à l'horizon 2028, avec pour objectif de porter la surface agricole cultivée à trois millions d'hectares.

Un cap stratégique qui traduit la conviction que l'Algérie dispose d'un potentiel considérable pour répondre à la demande nationale, mais aussi pour s'insérer durablement sur les marchés internationaux. Cette ambition ne saurait toutefois se limiter à l'augmentation des volumes produits.

Le véritable défi réside désormais dans la transformation agroalimentaire, la valorisation des chaînes de valeur et l'amélioration de la compétitivité.

C'est à ce prix que l'Algérie pourra rompre définitivement avec la dépendance alimentaire et faire de l'agriculture un pilier solide de son développement économique durable.

Abed Meghit

COOPÉRATION Kouidri examine les perspectives de coopération et d'investissement avec les ambassadeurs de Suède et de Grande-Bretagne



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, hier, l'ambassadrice du Royaume de Suède en Algérie, Anna Block Mazoyer, et l'ambassadeur du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, James

Robert Stephen Downer, avec lesquels il a examiné les perspectives de coopération et d'investissement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est tenue au siège du ministè-

re, en présence du directeur général (DG) du laboratoire AstraZeneca en Algérie et du directeur régional Afrique et Maghreb du même laboratoire, a été l'occasion d'échanger les points de vue sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale, et les

opportunités d'investissement dans l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne la localisation des médicaments innovants en Algérie et le transfert d'expertise et de technologie, précise la même source. Au cours des entretiens, M. Kouidri a affiché la disponibilité du secteur à accompagner l'ensemble des opérateurs désireux de localiser la fabrication de médicaments, notamment innovants, soulignant la volonté de l'Algérie de renforcer les relations de coopération et de partenariat avec les laboratoires étrangers qui contribuent à la création de la valeur ajoutée et à la mise à disposition des technologies de pointe les plus récentes dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, conclut le communiqué.